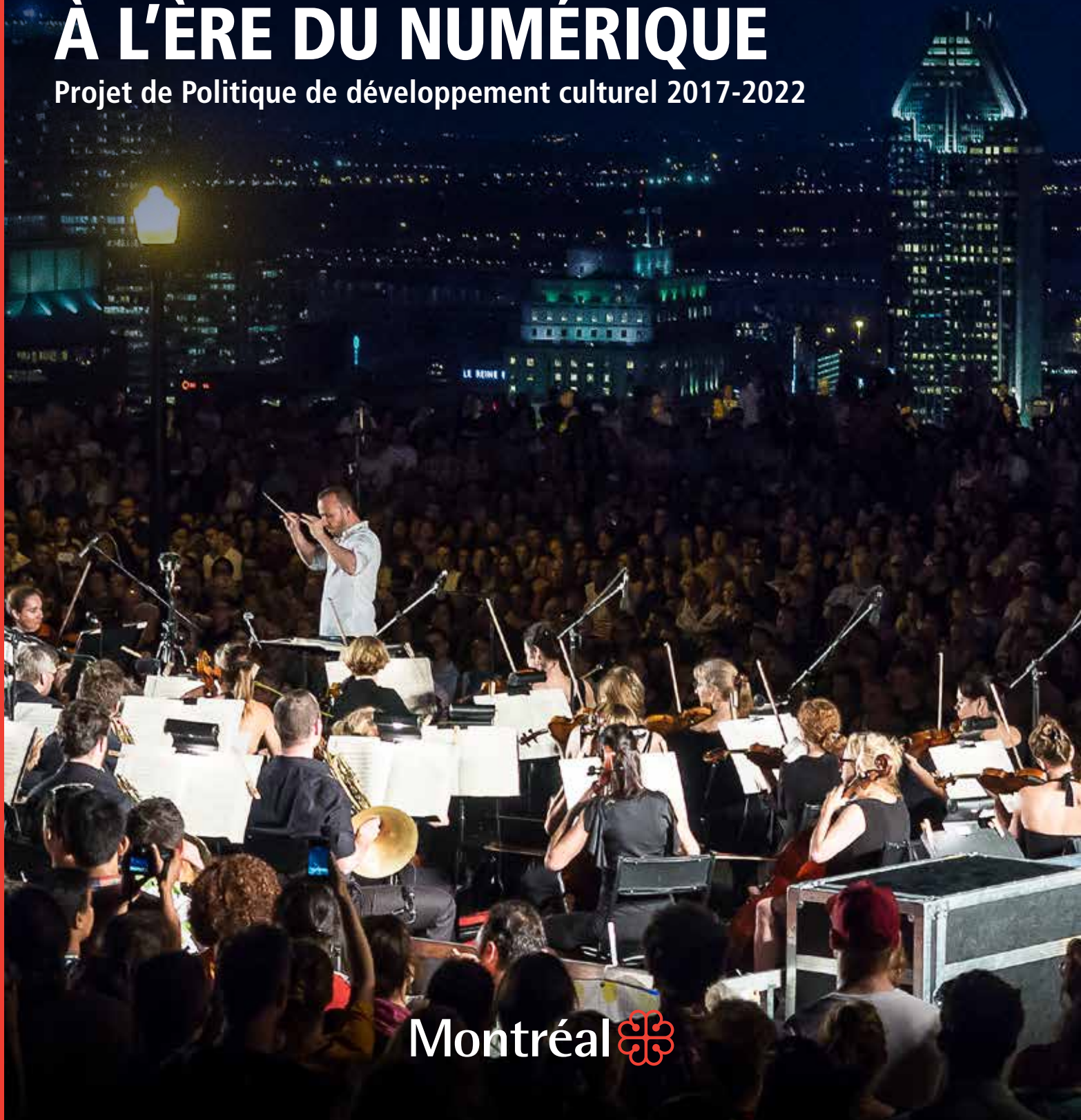


Montréal, métropole culturelle

SAVOIR CONJUGUER LA CRÉATIVITÉ ET L'EXPÉRIENCE CULTURELLE CITOYENNE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Projet de Politique de développement culturel 2017-2022



Montréal 

Table des matières

MOTS DES ÉLUS	7
1. INTRODUCTION	10
2. UNE VISION ÉVOLUTIVE	12
3. UNE GRANDE PREMIÈRE	14
4. MISER SUR NOS ATOUTS	17
5. CE QUI NOUS INSPIRE	19
5.1 La révolution numérique.	20
5.2 La convergence des logiques culturelles et économiques.	20
5.3 L'essor des villes dans l'aménagement responsable des territoires.	20
5.4 La présence affirmée de la culture dans la vie de la métropole.	21
5.5 La valorisation des sites et des bâtiments patrimoniaux	21
5.6 La concertation des acteurs publics et privés.	21
5.7 La préoccupation de la qualité et de l'innovation en design urbain.	21
5.8 Les citoyens, les organismes et les entreprises, acteurs de l'expérience culturelle montréalaise	22
5.9 Le métissage des cultures, une richesse de l'immigration	22
5.10 Soutenir la demande dans le développement et la fidélisation des publics.	22
5.11 Les liens privilégiés entre la culture et l'éducation.	23
5.12 Le réflexe culturel.....	23
6. LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2017-2022	24
7. L'ENGAGEMENT DE LA VILLE	27
L'expérience culturelle montréalaise	28
8. PREMIER CHANTIER TRANSVERSAL : L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL ET CRÉATIF AFIN DE PÉRENNISER LA CRÉATION	31
8.1 Objectif 1 Découpler l'impact des accompagnements aux industries culturelles par une collaboration dynamique entre les services de la culture et du développement économique	33
8.2 Objectif 2 Intervenir à des moments névralgiques du développement d'un projet ou d'une entreprise, comme levier auprès des autres partenaires publics et privés	36
8.3 Objectif 3 Promouvoir la découvrabilité des œuvres et l'image de marque de Montréal auprès des Montréalais, au Québec, au Canada et à l'étranger	38
8.4 Objectif 4 Appuyer le Conseil des arts de Montréal comme intervenant de première ligne de la Politique de développement culturel.....	43

9.	DEUXIÈME CHANTIER TRANSVERSAL : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'EXPÉRIENCE CULTURELLE DU CITOYEN	45
9.1	Objectif 1 Positionner Montréal comme chef de file en créativité numérique, en développant et consolidant ce créneau d'excellence.....	47
9.2	Objectif 2 Stimuler de façon structurante l'éclosion des espaces de recherche et de rencontres citoyennes qui agiront comme incubateurs et accélérateurs d'entreprises culturelles et créatives, de talents et d'idées.....	49
10.	TROISIÈME CHANTIER TRANSVERSAL : UN VIVRE ENSEMBLE INCARNÉ DANS LES QUARTIERS CULTURELS.....	51
10.1	Objectif 1 Poursuivre l'aménagement responsable des quartiers culturels	52
	Revitaliser les lieux.....	56
	Le design.....	58
	La mise en valeur du patrimoine	61
	Des pôles porteurs à valoriser	62
	Le Quartier des spectacles.....	62
	Le Pôle Maisonneuve	65
	La Cité des arts du cirque.....	66
	Le Vieux-Montréal	67
	Le Mont-Royal	67
	Le Pôle Ouest.....	68
10.2	Objectif 2 Stimuler l'engagement des citoyens dans leur milieu	68
	Les bibliothèques.....	69
	Les musées.....	72
	La créativité des citoyens	75
10.3	Objectif 3 Miser sur le pouvoir de la culture et des arts.....	76
	La médiation culturelle	76
	Le réseau Accès culture	79
11	EXERCER NOTRE LEADERSHIP DANS LA MOBILISATION DES FORCES VIVES.....	82
11.1	La concertation inclusive	83
11.2	La contribution du gouvernement du Québec	84
11.3	La contribution du gouvernement du Canada	85

12. CONCLUSION	86
13. OBJECTIFS ET PRIORITÉS	89
Les entreprises et industries culturelles et créatives.....	90
Le numérique	90
Les quartiers culturels	90
Les équipements culturels.....	91
Le réseau des bibliothèques.....	91
Le réseau Accès culture (maisons de la culture).....	92
Le loisir culturel et la pratique artistique amateur	92
La médiation culturelle	93
Le Vieux-Montréal et le Vieux-Port.....	93
Le Quartier des spectacles	93
Les musées montréalais.....	94
Les festivals et événements.....	94
L'art public	94
Le Conseil des arts de Montréal.....	95
Les lieux privés de diffusion montréalais.....	95
Les ateliers d'artistes.....	95
La mutualisation.....	95
Le design.....	95
Le rayonnement	96
Le tourisme culturel	96
Le patrimoine	96



Montréal sous la brume, Esplanade du chalet du Mont-Royal – Photo : Taki Eddine Alimat, premier prix du concours photo Montréal à l'œil 2014-2015 du Centre d'histoire de Montréal

Mots des élus



C'est à l'automne 2015 que nous avons entrepris une vaste démarche de réflexion en vue d'élaborer la Politique culturelle intégrée 2017-2022, devant succéder à la première Politique culturelle municipale « Montréal, métropole culturelle » adoptée en 2005.

Ce travail préparatoire nous a permis de mettre en lumière le caractère transversal et intersectoriel de la culture ainsi que plusieurs enjeux structurants

pour la métropole, tels que le design, le patrimoine et le numérique, en plus de promouvoir le développement culturel et la créativité.

J'ai eu le privilège d'assister aux rencontres exploratoires que nous avons organisées et qui nous ont permis d'échanger avec plus de 200 représentants des arrondissements ainsi que des milieux culturels et universitaires afin de tracer un bilan des 10 dernières années et de nous projeter dans l'avenir.

Ces rencontres ont donné lieu à des échanges d'une grande pertinence et ont amené les milieux culturels à réfléchir à leurs préoccupations et leurs enjeux particuliers.

Cette démarche a mené à l'élaboration d'un document de vision prenant en compte les composantes sociales, économiques, technologiques, artistiques et créatives de notre métropole culturelle et exprimant la volonté d'un changement de paradigme pour mieux se propulser dans l'avenir.

En soumettant cette vision à un processus de consultation élargi, nous entamons aujourd'hui la deuxième étape de cette grande réflexion collective au terme de laquelle Montréal sera dotée d'une nouvelle politique de développement culturel en 2017.

Nous espérons une importante participation des forces vives de notre métropole culturelle et de ses partenaires, de même que de tous les Montréalais

Manon Gauthier

Membre du comité exécutif

**Responsable de la culture, du patrimoine, du design,
d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme**



La culture est au cœur de l'identité montréalaise. Elle est l'une des forces économiques de la métropole et l'une de nos plus belles cartes de visite à l'étranger : Montréal, métropole culturelle.

Notre vision de la culture est large et elle appelle au développement de politiques transversales.

Cette vision s'exprime à travers la vitalité de nos quartiers culturels et participe à la poursuite de notre idéal du Vivre ensemble. À Montréal, la culture se manifeste avant tout par la créativité de nos artistes qui rayonnent ici et à l'étranger. Elle suscite des partenariats audacieux, mobilise les talents et exprime la richesse de notre diversité.

En collaboration avec les divers paliers de gouvernement et les partenaires du milieu culturel, Montréal assume un opportun leadership pour engendrer des synergies entre les stratégies de développement économique et culturel. C'est une vision qui favorise les maillages avec d'autres domaines d'intervention, sociaux, technologiques ou environnementaux.

La Ville de Montréal propose cette vision d'une culture présente dans de nombreuses sphères d'activités et souhaite que les nouveaux partenariats générés par cette approche soient bénéfiques pour tous les citoyens.

La prochaine Politique de la Ville de Montréal entend témoigner, elle aussi, de cette approche intégrée. Elle prendra en compte les composantes historiques, patrimoniales, artistiques et créatives de la culture. Elle devra s'adapter aux nouvelles façons d'interagir avec l'art et la culture qui, à l'heure du numérique, vivent une véritable transfiguration.

Pour y parvenir, nous souhaitons entendre vos préoccupations et vos espoirs afin de les prendre en compte dans la nouvelle vision qui guidera notre métropole en matière de développement culturel.

J'invite donc le milieu culturel et les citoyens à participer en grand nombre aux consultations.

Nous sommes à votre écoute.

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Denis Coderre". The signature is stylized and written over a light-colored background.

Denis Coderre
Maire de Montréal



Chorégraphe : Sylvain Émard. Œuvre : *Ce n'est pas la fin du monde*. Danseurs : Georges-Nicolas Tremblay, Dylan Crossman, Manuel Roque et Justin Gionet – Photo : Valerie Simmons

1

Introduction

Montréal est fière de présenter sa Politique de développement culturel 2017-2022 en cette année hautement symbolique du 375^e anniversaire de sa fondation.

Il est indéniable que la culture est une des assises du dynamisme de Montréal et de son caractère distinctif. Sa réputation internationale de grande métropole culturelle n'est plus à faire. La culture est un des éléments moteurs d'une vision durable de son développement qui mise sur le vivre ensemble pour favoriser l'inclusion de tous ses citoyens.

Mais la culture est plus que le soutien aux artistes et aux organismes culturels. Elle englobe aussi les industries culturelles de la musique, de l'édition, de l'audiovisuel et des arts numériques qui allient la créativité aux plus récentes avancées technologiques. Par sa capacité de se renouveler, la culture est également une forme de développement économique durable.

La contribution majeure et reconnue de la culture à l'économie de Montréal nous oblige à changer de perspective. Il faut dorénavant s'assurer de l'intégrer avec les autres priorités de développement de la métropole. C'est cette vision que propose la Politique de développement culturel 2017-2022.

Il s'est passé beaucoup de choses en dix ans, depuis l'adoption du premier *Plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017* :

- Nous avons rassemblé l'ensemble des forces vives et créé des alliances entre les milieux politiques, culturels, du savoir et des affaires autour de projets inspirants;
- Nous avons stimulé la conception d'une vision commune basée sur la notion de citoyenneté culturelle qui donne une cohérence aux interventions;
- Nous avons assuré la coordination de l'ensemble des gestes posés par les différents paliers de gouvernement par la mise en place d'une structure novatrice : le Comité de pilotage;
- Nous avons réalisé notre engagement de renforcer le Conseil des arts de Montréal dans sa mission et ses ressources comme intervenant de première ligne pour la mise en œuvre de la Politique;
- Nous avons un solide bilan de réalisations, en ayant pris soin d'assurer un suivi rigoureux des 68 actions du *Plan d'action 2007-2017*, dans le respect des échéanciers fixés.

Forte de ce bilan positif, la culture a fait la preuve qu'elle est un des piliers d'une vision durable et responsable du développement de la métropole. Nous sommes enthousiastes à l'idée d'aller encore plus loin avec l'appui de l'ensemble de nos partenaires et du milieu culturel et créatif.

La culture est un des éléments moteurs d'une vision durable de son développement qui mise sur le vivre ensemble pour favoriser l'inclusion de tous ses citoyens.



La vélocité des lieux du collectif BGL, arrondissement de Montréal-Nord – Photo : Bonnalie Brodeur

2

Une vision évolutive

La Politique culturelle 2017-2022 s'inscrit dans la continuité des jalons posés depuis 10 ans pour doter Montréal d'objectifs clairs et d'un calendrier d'engagements modulable en fonction des ressources et des volontés de chacun de nos partenaires :

- C'est au Sommet de Montréal de juin 2002 qu'est lancé le projet d'une politique de développement culturel. Le renforcement du réseau des bibliothèques, le développement du Quartier des spectacles, les incubateurs culturels et les ateliers d'artistes sont quelques-unes des initiatives abordées.
- Trois ans plus tard, la Politique de développement culturel *Montréal, métropole culturelle 2005-2015*, est adoptée. Le plan d'action de sa mise en œuvre fait l'objet d'une large consultation au *Rendez-vous Montréal métropole culturelle* de novembre 2007. Le Plan d'action révisé est adopté en janvier 2008.
- Un second Rendez-vous est organisé à mi-parcours en 2012 afin d'établir un dernier bilan des projets réalisés et à compléter d'ici l'échéance de 2017. Ce suivi attentif du calendrier d'exécution a servi de feuille de route au Comité de pilotage de Montréal, métropole culturelle.

L'année 2017 marque une nouvelle étape, devenue nécessaire face à un environnement en rapide transformation. La refonte de la Politique de développement culturel est l'occasion d'ajuster notre vision de la culture aux tendances lourdes qui marquent le début du 21^e siècle.

La révolution numérique, plus que tout autre phénomène, nous oblige à revoir profondément nos modes d'intervention. Nous nous trouvons à un point de bascule qui touche tout autant les artistes et les créateurs, les entreprises culturelles et créatives, et les publics. La révolution numérique pose des défis de taille, mais offre également de nouvelles opportunités notamment en termes de participation culturelle des citoyens. C'est tout l'écosystème qui doit être ajusté aux nouveaux modes d'accès à la culture pour assurer un financement pérenne de la création.

La Ville est convaincue que le modèle de partenariat qui a fait ses preuves depuis 10 ans doit continuer de s'appliquer pour saisir toutes les potentialités de la révolution numérique plutôt que de la subir. La Politique de développement culturel 2017-2022 et le plan de mise en œuvre qui en découlera sont basés sur le modèle typiquement montréalais de concertation décloisonnée impliquant tous les milieux : citoyens, culturels, gouvernementaux, des affaires et du savoir. Montréal exercera son leadership en planifiant dès maintenant les gestes nécessaires au développement durable du milieu culturel et à la participation culturelle citoyenne à l'ère du numérique.

L'année 2017
marque une nouvelle
étape, devenue
nécessaire face à un
environnement en
rapide transformation.
La refonte de
la Politique de
développement culturel
est l'occasion d'ajuster
notre vision de la
culture aux tendances
lourdes qui marquent le
début du 21^e siècle.



Gypsy Kumbia Orchestra au square Dorchester, programmation estivale du réseau Accès culture –
Photo : Pierre Bourgeault

3

Une grande première

L'adoption de la nouvelle Politique de développement culturel *Savoir conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique* survient dans une période charnière favorable à de nouvelles collaborations et perspectives :

- Les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à adapter leur politique culturelle respective à l'ère numérique, en posant comme condition préalable aux consultations publiques que « tout était sur la table »;
- Les célébrations du 375^e de Montréal et du 150^e de la Confédération seront soulignées par plusieurs manifestations spéciales, mais également par de nombreux legs culturels et économiques dont les effets structurants pour la métropole continueront à se manifester bien au-delà;
- En vertu de la Loi sur le statut de métropole annoncée par le gouvernement du Québec, Montréal se verra confier des pouvoirs, des responsabilités et des sources de financement qui lui permettront d'assumer pleinement son rôle de métropole du 21^e siècle.

Pour la première fois, la Politique de développement culturel adaptée à l'ère numérique est alignée avec l'ambition de la Ville d'être un des chefs de file des villes intelligentes et numériques, où les nouvelles technologies sont mises au service du citoyen. Les expérimentations en arts et en créativité numériques sont autant d'occasions d'enrichir l'expérience culturelle par de nouvelles formes d'expression des émotions et de rejoindre un plus grand nombre de citoyens.

La mise à jour de la Politique de développement culturel est envisagée sur un horizon de cinq ans pour plusieurs considérations :

- La révolution numérique évolue très rapidement, tant au niveau des innovations technologiques que de leurs applications;
- Cette mouvance très rapide prend une direction qu'il est difficile d'appréhender à plus long terme et il est souhaitable de conserver toute flexibilité d'intervention;
- Il importe de proposer une vision et des objectifs réalistes et réalisables qui susciteront des projets, des collaborations et qui obtiendront l'appui de toutes les parties prenantes;
- Les industries culturelles et créatives sont à un point de bascule. Il nous faut agir rapidement et garder toute capacité d'apporter les correctifs nécessaires si les résultats attendus ne sont pas atteints.

Pour la première fois, la Politique de développement culturel adaptée à l'ère numérique est alignée avec l'ambition de la Ville d'être un des chefs de file des villes intelligentes et numériques, où les nouvelles technologies sont mises au service du citoyen.

En choisissant d'assumer pleinement ce rôle d'intégrateur, la nouvelle Politique culturelle agit comme un catalyseur de rencontres humaines, de promotion de la diversité et de l'innovation. Ce faisant, elle se trouvera à inspirer les autres champs d'intervention de la Ville.

La refonte de la Politique s'appuie sur une vision élargie du rôle de la culture, dans ses dimensions identitaire, sociale, économique et technologique. Elle intègre toutes les formes d'expressions artistiques, établies et émergentes, urbaines et métissées. En choisissant d'assumer pleinement ce rôle d'intégrateur, la nouvelle Politique culturelle agit comme un catalyseur de rencontres humaines, de promotion de la diversité et de l'innovation. Ce faisant, elle se trouvera à inspirer les autres champs d'intervention de la Ville.

Il s'agit là d'une approche qui, à terme, devrait permettre de mieux répondre aux nouvelles exigences d'une population dont la composition a changé au cours des dernières années et dont le réflexe culturel s'est beaucoup développé. C'est aux artistes, créateurs, citoyens et entrepreneurs culturels et créatifs de toutes origines de faire vivre la culture au rythme de leur créativité. La Ville mettra en place des conditions propices à la création et accompagnera l'adaptation de l'écosystème culturel montréalais aux évolutions du 21^e siècle. Elle participera activement avec le milieu culturel à la recherche de nouveaux modèles de soutien à la création, en faisant également preuve d'innovation dans ses modes d'intervention.

La Ville se fait un devoir d'adopter une vision encore plus intégrée et transversale du développement culturel, par une approche concertée entre les services municipaux et une collaboration étroite avec les arrondissements. Ainsi, elle s'assurera d'inclure la dimension culturelle dans ses stratégies de développement économique et de développement social, dans ses plans d'aménagement des espaces publics, des immeubles municipaux et récréatifs, et dans le choix du mobilier urbain et de l'art public réalisé par les meilleurs artistes et designers d'ici et du monde entier.

Ensemble et dans un esprit de partenariat qui a été éprouvé, elle fera preuve de leadership pour assurer la cohérence des interventions des gouvernements provincial et fédéral. En adoptant une vision large et inclusive de la culture, Montréal s'assure de bien jouer son rôle de métropole économique et culturelle, fédérant l'ensemble de ses partenaires.



African Guitar Spirit, Prix de la diversité en musique 2015, Conseil des arts de Montréal.
Sur la photo : Gotta Lago – Photo : André Paradis

4

Miser sur nos atouts

Pour se projeter dans l'avenir, il faut s'appuyer sur des bases solides. L'innovation comporte nécessairement une part d'inconnu qu'il est plus facile de maîtriser lorsque l'on a une idée claire de nos forces et des moyens dont on dispose. Montréal est, de ce point de vue, fort bien dotée.

- La personnalité de Montréal est très affirmée : francophone, cosmopolite, riche de ses communautés; anglophone, issues de l'immigration, des Peuples autochtones. C'est une ville nordique et de savoir, qui, par sa localisation et son histoire, se nourrit à la fois des courants culturels d'Amérique du Nord et d'outre-Atlantique.
- Montréal se distingue des autres grandes villes d'Amérique du Nord par son patrimoine naturel, matériel, immatériel et vivant qu'elle a su intégrer avec les besoins de son développement. La Ville est pleinement consciente de sa responsabilité d'offrir, pour les générations futures, un milieu de vie harmonieux, à échelle humaine, qui intègre la beauté à la fonctionnalité. Elle est déterminée à maintenir cet équilibre entre la valorisation de son passé, son ouverture sur le monde et l'affirmation de sa modernité.
- Montréal s'est positionnée comme leader parmi les grandes villes du monde sur l'enjeu du vivre ensemble qui est partout d'une grande actualité. Le vivre ensemble montréalais est tout à fait unique. Difficile à définir, c'est un état d'esprit qui fait en sorte que les résidents et les gens de passage s'y sentent bien, en sécurité, et que chacun est libre d'y exprimer son identité.
- Montréal se compare à Paris, New York, Berlin et quelques autres grandes villes culturelles où se concentre une masse exceptionnelle de créateurs, d'artistes et d'entreprises culturelles et créatives. Ils trouvent ici l'ouverture et les conditions propices à l'expression de leur créativité, notamment grâce aux politiques de soutien de la Ville et des autres paliers de gouvernement.
- Montréal est reconnue comme une des capitales mondiales des industries culturelles et créatives du jeu vidéo, des arts numériques, de la réalité augmentée et immersive, des effets spéciaux par ordinateurs et des services techniques de production et de postproduction pour le cinéma et la télévision. Nous excellons aussi en arts du cirque, en théâtre jeunesse, en danse contemporaine et en musique électroacoustique. Ces pôles d'excellence lui attirent les meilleurs talents et des investissements dont les effets cumulés ne font que renforcer sa position de leader.
- Montréal dispose d'un vaste réseau d'équipements culturels privés et publics. Ces lieux de création et de diffusion marquent le territoire et sont des repères pour les citoyens qui les fréquentent. Ils permettent la rencontre des publics avec les différentes formes d'expressions artistiques.
- Montréal est une ville qui a bien compris la valeur stratégique du savoir, de la recherche et de l'innovation. Les institutions muséales, le réseau des bibliothèques, le milieu collégial et universitaire y contribuent chacun à leur façon. La formation professionnelle aux métiers de la création est un gage de succès pour l'avenir des industries culturelles et créatives.



1,26 de Janet Echelman aux Jardins Gamelin – Photo : Yves Provencher

5

Ce qui nous inspire

Les grandes orientations de la Politique culturelle 2005-2015 demeurent pertinentes, mais il est vital de prendre en considération les tendances lourdes et les défis que nos créateurs et entreprises culturelles et créatives auront à relever.

Les grandes orientations de la Politique culturelle 2005-2015 demeurent pertinentes, mais il est vital de prendre en considération les tendances lourdes et les défis que nos créateurs et entreprises culturelles et créatives auront à relever. Le développement culturel de Montréal s'insère dans un contexte mondial dont il nous faut tirer profit pour mieux exploiter nos atouts. Heureusement, Montréal a su se positionner face à plusieurs de ces influences qui touchent toutes les cultures et toutes les sociétés, ce qui lui permet d'envisager l'avenir avec confiance.

5.1 LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

La révolution numérique est sans conteste le changement de paradigme le plus marquant des dernières décennies, dont les effets profonds se font sentir dans toutes les sphères de l'activité humaine. Elle est à la fois une source d'opportunités et de défis pour la culture. Elle permet à chacun d'accéder à une infinité de contenus et d'être créateur d'œuvres accessibles partout sur la planète. Elle pose un véritable défi pour la découvrabilité et la viabilité de la création culturelle montréalaise.

5.2 LA CONVERGENCE DES LOGIQUES CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES

La convergence des logiques culturelles et économiques se confirme par la présence de la culture dans l'économie du savoir ainsi que par le dynamisme des entrepreneurs culturels et créatifs qui conjuguent leur talent artistique à leur esprit d'entreprise. L'apport économique des industries culturelles au Québec est plus important que les secteurs combinés de l'agriculture, la foresterie, les pêcheries, l'extraction minière et pétrolière, soit plus de 14,5 milliards de dollars¹. En 2013, elles employaient près de 85 000 personnes dans la grande région métropolitaine de Montréal².

5.3 L'ESSOR DES VILLES DANS L'AMÉNAGEMENT RESPONSABLE DES TERRITOIRES

L'essor des villes dans l'aménagement responsable des territoires s'impose par le mouvement migratoire qui fait en sorte que d'ici 15 ans, deux tiers de la population mondiale vivra en ville. Le Québec ne fait pas exception. Le Grand Montréal compte déjà plus de la moitié de la population de la province. Les grandes villes assument une part grandissante des services publics aux citoyens. Elles rivalisent entre elles pour attirer les meilleurs talents et les investissements; il est donc nécessaire qu'elles aient la pleine maîtrise des leviers de leur développement.

¹ SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES (SODEC), Rapport annuel de gestion, 2015-2016, p.3

² CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. La culture à Montréal, chiffres, tendances et pratiques innovantes. KPMG — Secor, 2015.

5.4 LA PRÉSENCE AFFIRMÉE DE LA CULTURE DANS LA VIE DE LA MÉTROPOLE

La présence affirmée de la culture dans la vie de la métropole est une tendance mondiale. Les villes ont compris l'attrait de la culture pour les citoyens en quête d'une qualité de vie pour eux et leurs enfants. Les arts et la culture sont présents dans tous les quartiers de Montréal, de même que sur l'ensemble du territoire de la grande région métropolitaine, car cette vie culturelle de proximité contribue directement à la vitalité sociale et économique des communautés montréalaises.

5.5 LA VALORISATION DES SITES ET DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

La valorisation des sites et des bâtiments patrimoniaux offre aussi des défis et constitue une des pierres angulaires de la personnalité distinctive de la métropole. Plus que jamais, les citoyens s'approprient leur patrimoine collectif, en exigent la sauvegarde et la mise en valeur.

5.6 LA CONCERTATION DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

La concertation des acteurs publics et privés est un modèle collaboratif qui engage la responsabilité sociale du milieu des affaires, à l'heure où de nouveaux modèles de financement sont recherchés. Les acteurs culturels montréalais, publics et privés, ont pris l'habitude d'actions guidées par une vision concertée. En cela, ils ont été inspirés par les succès du Comité de pilotage du *Plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017*. Cette approche typiquement montréalaise permet de s'adapter rapidement aux nouvelles réalités et de se donner une force de frappe pour consolider le positionnement de Montréal comme métropole culturelle.

5.7 LA PRÉOCCUPATION DE LA QUALITÉ ET DE L'INNOVATION EN DESIGN URBAIN

La préoccupation de la qualité et de l'innovation en design urbain s'impose dans la métropole, qui est la seule ville canadienne à avoir reçu l'honneur d'être désignée Ville UNESCO de design. En lui attribuant ce titre en 2006, et en le renouvelant en 2016, l'UNESCO a reconnu le potentiel des designers à contribuer au devenir de Montréal, ainsi que la détermination de la Ville à miser sur sa créativité en design pour améliorer la qualité de vie des Montréalais.

L'apport de tous à l'expression de la diversité des formes d'arts et de cultures est primordial pour continuer à dynamiser et à enrichir notre patrimoine culturel commun.

5.8 LES CITOYENS, LES ORGANISMES ET LES ENTREPRISES, ACTEURS DE L'EXPÉRIENCE CULTURELLE MONTRÉLAISE :

La révolution numérique a transformé les habitudes culturelles du citoyen, qui dispose de moyens pour jouer un rôle actif dans son rapport à la culture. Les organisations ont également pris conscience de leur responsabilité sociale pour le développement durable de nos sociétés. Cet engagement envers la culture fait désormais partie des plans de développement de Tourisme Montréal, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de la Société d'habitation et de développement de Montréal, des institutions d'enseignement et du savoir, d'Aéroports de Montréal et des sociétés de développement commercial présentes dans plusieurs arrondissements.

5.9 LE MÉTISSAGE DES CULTURES, UNE RICHESSE DE L'IMMIGRATION :

L'identité de la métropole francophone tient à la présence d'une importante communauté anglophone, des Peuples autochtones et de communautés d'immigration ancienne et plus récente, si bien qu'aujourd'hui un Montréalais sur trois est né à l'étranger. L'apport de tous à l'expression de la diversité des formes d'arts et de cultures est primordial pour continuer à dynamiser et à enrichir notre patrimoine culturel commun.

5.10 SOUTENIR LA DEMANDE DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LA FIDÉLISATION DES PUBLICS :

Les politiques culturelles des quarante dernières années ont mis l'accent sur le soutien à la création et à l'aménagement d'infrastructures de diffusion. Elles misaient sur la diversité de l'offre et son accès pour stimuler la fidélisation des publics. La révolution numérique bouleverse complètement cette équation puisque le citoyen accède désormais à une infinité de contenus, sur la plateforme et au moment de son choix. Le défi du développement et de la fidélisation des publics est devenu un enjeu pour le développement durable de la création culturelle nationale dans un contexte de plafonnement des aides publiques. Une nouvelle approche doit se mettre en place : celle de répondre à la demande des citoyens dans le respect de l'identité de chacun.

5.11 LES LIENS PRIVILÉGIÉS ENTRE LA CULTURE ET L'ÉDUCATION :

L'appréciation des arts et le loisir culturel sont les premiers jalons d'une citoyenneté culturelle active qui doit se cultiver dès le plus jeune âge. La culture joue également un rôle de premier plan en matière de savoir et de persévérance scolaire. La médiation et les sorties culturelles sont de puissants véhicules d'intégration pour les jeunes issus de l'immigration ou de milieux défavorisés. Des vocations naissent de sorties culturelles inspirantes. La pratique des arts numériques favorise l'acquisition, de façon ludique, de compétences technologiques essentielles pour les travailleurs de demain. Montréal veut en faire davantage et compte également sur l'élan que donneront les nouvelles politiques culturelles du Québec et du Canada.

5.12 LE RÉFLEXE CULTUREL :

L'ensemble de l'administration de la Ville partage une même vision, celle de réaliser des projets municipaux ancrés dans la notion de citoyenneté culturelle. L'intégration d'une œuvre d'art dans un projet d'aménagement par le Bureau d'art public ou la sélection par concours des meilleures propositions de design ou d'architecture par le Bureau du design sont prévues en amont, dès l'étape de la planification d'un projet. Le réflexe culturel se développe aussi chez les citoyens qui se réapproprient l'espace public par des interventions artistiques de *placemaking* et qui s'attendent à ce que la Ville intègre des projets culturels de qualité à ses plans d'aménagement. Les citoyens demandent que la métropole leur donne droit à une vie culturelle inclusive, diversifiée et éclatée.



TRIPTYQUE, Les 7 doigts, lauréat ex æquo du Grand prix du Conseil des arts de Montréal 2016 –
Photo : Alexandre Galliez

6

Les fondements de la Politique de développement culturel 2017-2022

Pour la Ville de Montréal, la culture est un investissement. La nouvelle Politique *Savoir conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique* mise sur le pouvoir de la culture à être un puissant levier de développement économique et de cohésion sociale. En appuyant une créativité artistique et entrepreneuriale adaptée à l'ère numérique, la métropole veut promouvoir la citoyenneté culturelle, l'accessibilité et la mobilité culturelle dans une perspective de développement durable. Elle mise sur la recherche de modèles d'affaires innovants pour renforcer la capacité des organismes, des entreprises et des créateurs à se concentrer sur leur mission première et à tendre vers l'excellence artistique.

La métropole a toutes les qualités pour se hisser dans le peloton de tête des villes créatives et de savoir, et ainsi maintenir son grand pouvoir d'attraction auprès des créateurs et des entreprises innovantes. La Politique de développement culturel adaptée à l'ère du numérique est l'expression de cette volonté d'y parvenir en posant les actions nécessaires de manière concertée.

La Politique a pour premier fondement de privilégier une approche transversale regroupant l'ensemble des initiatives sous trois grands chantiers :

1. L'entrepreneuriat culturel et créatif afin de pérenniser la création;
2. Le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen;
3. Un vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels.

Chacun de ces énoncés contient à la fois l'objectif et le moyen d'y parvenir : soutenir l'entrepreneuriat dans le but d'assurer la création d'œuvres culturelles qui stimulent la participation des citoyens; assurer l'équilibre entre la créativité numérique et l'expérience culturelle citoyenne; favoriser le vivre ensemble par des actions de proximité rejoignant tous les Montréalais dans leurs milieux de vie. Les trois grands chantiers se complètent mutuellement : renforcement des créateurs, des organismes et des entreprises culturelles et créatives; soutien à l'innovation technologique comme nouveaux modes de production, de diffusion et de participation culturelle, tout cela dans un objectif de cohésion sociale essentielle à une meilleure qualité de vie collective.

Le deuxième fondement de la Politique à l'ère du numérique est le principe *high tech/high touch*³ de complémentarité entre l'innovation technologique et la rencontre culturelle citoyenne. La métropole met déjà ce principe en application. Son réseau de bibliothèques publiques a connu une hausse marquée de fréquentation notamment parce que la Ville a su y intégrer judicieusement de nouveaux outils technologiques. En intégrant des moyens de production et de diffusion numériques dans le réaménagement de l'espace public du Quartier des spectacles, la Ville créait du même coup des lieux de rencontres conviviaux pour ses citoyens. Ces innovations proches du

La métropole a toutes les qualités pour se hisser dans le peloton de tête des villes créatives et de savoir, et ainsi maintenir son grand pouvoir d'attraction auprès des créateurs et des entreprises innovantes. La Politique de développement culturel adaptée à l'ère du numérique est l'expression de cette volonté d'y parvenir en posant les actions nécessaires de manière concertée.

3 NAISBITT, JOHN, *Megatrends*, 1982.

citoyen ont valu à la métropole de recevoir le prix « Communauté intelligente de l'année 2016 » décerné par l'*Intelligent Community Forum*.

Le troisième fondement de la Politique est celui du développement durable. La métropole a été une des premières villes à entériner l'Agenda 21 de la culture en mai 2005 et elle a été la première au monde dès 2011, en vue du Sommet de Rio + 20, à reconnaître la culture comme 4^e pilier du développement durable au même titre que le développement social, environnemental et économique, par l'adoption à l'unanimité par le Conseil municipal et ses arrondissements d'une déclaration officielle de la Ville. Cette démarche a également inspiré la Déclaration *Montréal engagée pour la culture, pour des quartiers culturels durables* de 2014. La métropole assume pleinement la responsabilité de ses interventions pour les générations futures en adoptant une vision intégrée et intégrante de la culture qui s'arrime avec les autres interventions de la Ville.



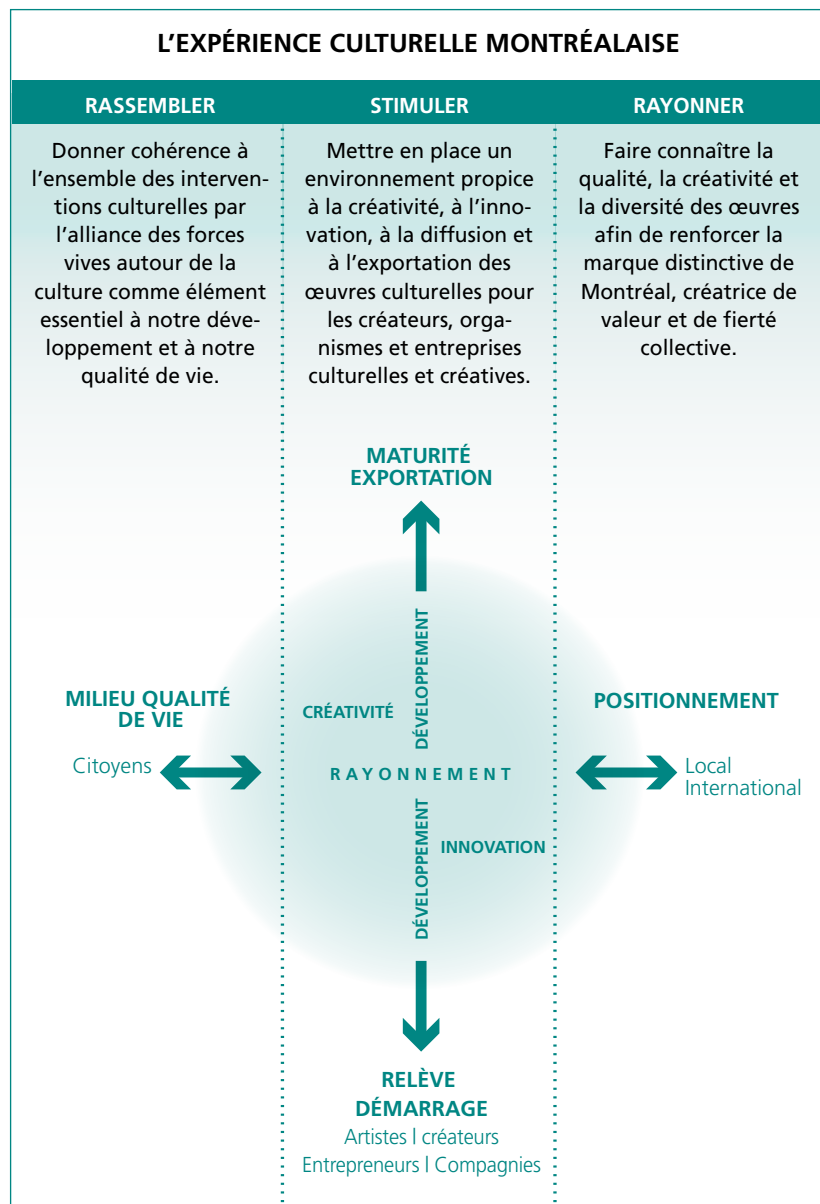
Festival international de Jazz de Montréal à la place des Festivals –
Photo : Jean-François Leblanc, Brian Setzer

7

L'engagement de la Ville

La vision qui inspire la Politique culturelle 2017-2022 est portée par une volonté d’inscrire la culture comme partie prenante des grandes priorités de Montréal : Stratégie de développement économique, Plan d’action en patrimoine, Politique de l’enfant, Plan d’action du Bureau de la ville intelligente, les futures stratégies du centre-ville et du Bureau des affaires internationales. Le développement culturel est transversal. Il constitue un impératif en matière de services aux citoyens, de droit et d’accessibilité à une qualité de vie optimale et à des quartiers culturels dynamiques, prospères et durables.

Cette vision s’incarne par trois principes d’action qui se déploient sur l’ensemble du territoire et dans la proximité que la Ville possède avec son milieu : rassembler, stimuler et faire rayonner.



Vu sous cet angle, le rôle de la Ville et de ses institutions est d'apporter une volonté politique au développement de la culture en articulant une vision rassembleuse, en stimulant le milieu culturel et ses partenaires par ses interventions, et en appuyant le rayonnement de la créativité sur l'ensemble de son territoire et au-delà.

Ainsi, la métropole exerce son leadership et voit à la mise en place de conditions optimales pour l'ensemble de la chaîne de valeur par la concertation des forces vives et des financements. Elle s'assure que les différentes initiatives se réalisent et convergent dans la même direction. Ce faisant, elle contribue aussi à créer un cercle vertueux : la mise en place de conditions favorables rend possible la réalisation d'initiatives dont le rayonnement stimule de nouvelles idées et de nouveaux investissements.

Le citoyen culturel est le point de départ et d'arrivée de la Politique de développement culturel adaptée à l'ère du numérique. Celle-ci sera pleinement réalisée lorsque :

- Son milieu de vie sera riche d'une offre culturelle variée, adaptée à sa demande et accessible;
- Des équipements et des lieux culturels adéquats se trouveront à proximité : bibliothèques, salles de spectacles, d'expositions, centres de loisirs, parcs, places publiques et autres espaces communautaires;
- Le contact avec la créativité montréalaise fera partie de sa vie quotidienne;
- Il participera pleinement aux activités par sa mobilité culturelle sur l'ensemble du territoire;
- Il s'engagera dans son milieu en étant créateur d'œuvres personnelles et collectives;
- Il deviendra lui-même médiateur, en initiant des gens de son entourage à l'appréciation de la culture et à la pratique des arts.

Le citoyen culturel est le point de départ et d'arrivée de la Politique de développement culturel adaptée à l'ère du numérique.

Ce milieu de vie stimulant se réalisera par l'apport de tous les acteurs de la culture – artistes, créateurs, organismes culturels, entreprises culturelles et créatives – amateurs, professionnels, en début de carrière ou consacrés.

La vision renouvelée de la Politique de développement culturel 2017-2022 porte un nouveau regard sur le continuum de développement d'un milieu propice à la création. Une chaîne dont les maillons sont indissociables les uns des autres. La Politique propose de créer et de stimuler, de façon stratégique et évolutive, un environnement propice à la création, la diffusion, l'exportation et l'appropriation des diverses expressions de la culture par le citoyen.

Par la proximité de ses relations avec le milieu culturel et sa connaissance fine du territoire, la Ville est en mesure de voir émerger très tôt des talents et des initiatives prometteuses. Elle jouera véritablement son rôle de rassembleuse en favorisant les collaborations et en stimulant les opportunités de créativité et d'affaires. En soutenant le rayonnement des créations, des savoir-faire et des artistes et artisans, elle contribuera à assurer la viabilité du milieu culturel, tout en consolidant son positionnement de métropole culturelle.



Igloofest au Vieux-Port – Photo : Tourisme Montréal

8

Premier chantier transversal :
l'entrepreneuriat culturel et créatif
afin de pérenniser la création

Plus nos artistes et organismes culturels trouveront des solutions aux enjeux du financement, plus ils pourront se consacrer à leur créativité et tendre vers l'excellence. Plus nos entrepreneurs culturels et créatifs sauront s'adapter aux évolutions des attentes des consommateurs, plus ils auront les moyens de prendre des risques en recherche et développement. Plus nous saurons maîtriser les potentialités du numérique dans l'amélioration des services aux citoyens, plus nous stimulerons sa participation et son engagement.

Dans un contexte mondial où les grandes villes du monde se retrouvent inévitablement en rivalité les unes avec les autres, Montréal doit miser sur la créativité de ses artistes et de ses entreprises culturelles et créatives pour réaliser son plein potentiel de développement. Cet engagement est d'autant plus nécessaire dans le contexte du numérique, qui pose d'imposants défis aux modèles d'affaires et de financement. Comment assurer une meilleure diffusion de la production culturelle ainsi que la découverte des artistes montréalais? Comment se distinguer aujourd'hui à l'échelle internationale? Comment assurer la rémunération équitable des créateurs et la monétisation des contenus? Les industries de la musique, de l'édition et de l'audiovisuel sont particulièrement touchées et auront à trouver des réponses à ces questions difficiles.

Il s'agit d'un enjeu critique pour le positionnement de Montréal comme métropole culturelle. La Ville, qui est en prise directe sur ces évolutions rapides, exercera son leadership en mobilisant les entreprises culturelles et créatives, les institutions, ses partenaires publics et le milieu des affaires dans la recherche de solutions innovantes. Elle contribuera à une meilleure maîtrise du potentiel numérique comme plateforme de création, de diffusion, de promotion et d'exportation pour assurer le développement pérenne du milieu culturel. Cette maîtrise du potentiel numérique permettra aussi à Montréal de s'affirmer encore davantage comme ville intelligente et du savoir.

Le but poursuivi n'est pas seulement de créer de la richesse, mais aussi de viser l'excellence pour notre mieux-être collectif. Plus nos artistes et organismes culturels trouveront des solutions aux enjeux du financement, plus ils pourront se consacrer à leur créativité et tendre vers l'excellence. Plus nos entrepreneurs culturels et créatifs sauront s'adapter aux évolutions des attentes des consommateurs, plus ils auront les moyens de prendre des risques en recherche et développement. Plus nous saurons maîtriser les potentialités du numérique dans l'amélioration des services aux citoyens, plus nous stimulerons sa participation et son engagement.

Au cours des cinq prochaines années, la Ville s'emploiera à consolider l'écosystème de la création artistique montréalaise en soutenant l'évolution des modèles d'affaires. Elle poursuivra quatre objectifs.

8.1 OBJECTIF 1 **Décupler l'impact des accompagnements aux industries culturelles par une collaboration dynamique entre les Services de la culture et du développement économique**

L'économie culturelle et créative constitue un atout majeur pour le développement et le positionnement de la métropole. Pour faire face à ces enjeux multiples et transversaux, la Ville s'engage à mettre en place un environnement favorable à la créativité entrepreneuriale des artistes, des organismes et des entreprises. Ce développement passe par plusieurs axes d'intervention :

- Assurer un environnement favorable et des ressources adaptées à l'optimisation des modèles d'affaires en explorant notamment les nouvelles approches de la mutualisation des services;
- Permettre aux entrepreneurs et artistes émergents d'accéder à des outils et à de la formation en gestion pour s'établir sur des bases d'affaires pérennes;
- Déployer une offre variée de programmes en développement de compétences et aptitudes entrepreneuriales adaptées à l'ère numérique et à la mondialisation des marchés;
- Favoriser la collaboration des milieux artistiques et des affaires au-delà de la philanthropie, dans la recherche de modèles d'affaires innovants.

Le Service de la culture de la Ville de Montréal intervient depuis longtemps et au quotidien en faveur du développement des entreprises culturelles et créatives. Ses interventions reflètent la richesse de l'activité entrepreneuriale notamment dans les domaines de l'audiovisuel, de l'édition et des arts de la scène :

- Création en 1979 du Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal, ainsi que du Bureau des festivals et événements culturels en 1987;
- Appui financier et stratégique au Bureau du cinéma et de la télévision du Québec fondé en 2006;
- Fonds de soutien aux vitrines et marchés culturels et créatifs qui se tiennent sur le territoire de la Ville;
- Politique d'achats de livres par le Réseau des bibliothèques publiques de Montréal;
- Accompagnement et expertise-conseil pour des projets structurants tels que l'aménagement d'Espace danse dans l'édifice historique Wilder, l'aménagement d'un espace de création et de production pour la compagnie de cirque Les 7 doigts de la main, le déménagement du siège social de l'ONF dans l'Îlot Balmoral, etc.

Pour sa part, le Service du développement économique fournit un appui significatif et structurant à de nombreux organismes, sociétés de développement commercial et associations, tels que le Regroupement des producteurs multimédias, la Société des arts technologiques, le Printemps numérique et C2-MTL. Le Service soutient également des projets en économie sociale, dans lesquels sont engagés plusieurs intervenants culturels, et coordonne les activités du Bureau du design.

Afin de décupler l'impact de ses interventions, la Ville instaurera un mécanisme de collaboration dynamique entre le Service de la culture et le Service du développement économique pour un meilleur déploiement des accompagnements stratégiques, techniques et financiers aux industries culturelles et créatives.

Cette meilleure synergie impliquera également le Conseil des arts de Montréal, très présent sur le terrain dans l'accompagnement des artistes et des organismes aux différents stades de leur développement, notamment en matière de gouvernance, ce qui lui a mérité le Prix Korn/Ferry International en 2012. La Ville misera sur la contribution essentielle des institutions de savoir et de partenaires comme la Chaire en gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux et la Chaire UNESCO en management culturel. Elle s'appuiera sur la relève d'affaires déjà mobilisée par la Brigade Arts Affaires de Montréal (BAAM). Par leurs dons, 100 jeunes mécènes ont offert une œuvre d'art à Montréal pour son 375^e anniversaire.

La Ville veut aller encore plus loin. Elle stimulera la recherche de modèles innovants en favorisant un plus grand rapprochement entre les milieux des arts et des affaires, amorcé au Sommet de Montréal de 2002 et consolidé suite au Rendez-vous Montréal, métropole culturelle de 2007. Sous le leadership du Conseil des arts de Montréal, le Forum Arts-Affaires a vu le jour en 2003. Par son programme GO-C.A., plus de 200 jeunes professionnels des entreprises partenaires du projet — Ernst & Young, McCarthy Tétrault et la Banque Scotia — ont été jumelés à des organismes artistiques auxquels ils offrent leur expertise bénévolement en siégeant à leur conseil d'administration. Ce partage d'expertise doit être étendu.

Le rapport du groupe de travail sur la philanthropie culturelle, déposé en juin 2013, qui proposait notamment une révision du programme Mécénat Placement Culture, a fait de cette question un des grands chantiers prioritaires de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. La Ville compte sur une plus grande implication du milieu des affaires au financement des petites et moyennes organisations culturelles partout sur le territoire et à l'introduction de nouvelles pratiques en matière de commandite. Il lui faudra évaluer toutes les possibilités de modèles de financement avec ses partenaires.

La Ville suit avec beaucoup d'intérêt la tendance à la mutualisation des services selon laquelle des artistes, des organismes ou des entreprises aux besoins comparables se regroupent dans le but de réduire les coûts. Ce

modèle d'affaires collaboratif a historiquement pris la forme de centres d'artistes autogérés visant à partager les espaces de travail et, dans certains cas, à avoir accès à la propriété pour contrôler les loyers. La mutualisation des services permet également un partage d'expertise comme solution pour les créateurs qui souhaitent se dégager des problèmes de gestion et de financement.

De nombreuses initiatives d'économie collaborative sont en cours à Montréal en arts de la scène, ce qui permet aux artistes de bénéficier des expertises en production ou en numérique, par exemple, pour se concentrer à la création. La mutualisation porte également sur les équipements, dont les coûts d'investissements importants sont amortis à plusieurs. Cette mutualisation peut être organique et informelle, comme cela se fait entre certains festivals montréalais, ou peut prendre une forme plus organisée et ancrée dans un lieu comme les incubateurs de création et de fabrication de type Fab Lab. La mutualisation offre un grand potentiel d'innovation en matière de modèles de financement et de partage de risques. Le recours aux campagnes de sociofinancement s'apparente à une forme de mutualisation des coûts de production.

La Ville appuiera le développement de modèles d'affaires basés sur l'économie collaborative. Elle réévaluera les critères d'admissibilité à ses programmes d'aide afin de rendre admissibles les projets souvent atypiques et innovants issus de ces nouvelles pratiques en gestion culturelle.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville auprès de l'entrepreneuriat culturel et créatif porteront prioritairement sur :

- L'acquisition de nouvelles expertises et d'une capacité d'adaptation en matière de numérique et de développement des marchés, notamment dans le but d'aider les artistes et entrepreneurs émergents à s'établir sur des bases d'affaires pérennes;
- Un accompagnement aux industries culturelles confrontées aux défis du numérique, en particulier la musique et l'audiovisuel, par une veille des meilleures pratiques et une représentation forte auprès des autres paliers de gouvernement;
- La mise en place d'un environnement favorable et de ressources adaptées à la recherche de modèles d'affaires innovants, en particulier ceux liés à l'économie collaborative comme la mutualisation des services, des équipements, des expertises, des espaces et de la prise de risque;
- Une plus grande collaboration entre les milieux des arts et des affaires, en termes de partage d'expertise et de financement des petites et moyennes organisations culturelles par la philanthropie et de nouvelles pratiques de commandite.

8.2 OBJECTIF 2 **Intervenir comme levier auprès des autres partenaires publics et privés à des moments névralgiques du développement d'un projet ou d'une entreprise**

Dans un contexte de compétitivité accrue, de ressources financières publiques limitées et de bouleversement des modèles d'affaires, le soutien des pouvoirs publics aux artistes et entrepreneurs culturels doit être repensé pour être encore plus stratégique. La Ville se doit d'intervenir à des moments névralgiques, en prenant l'initiative par des interventions ciblées qui agissent comme levier auprès des autres partenaires publics et privés.

Les industries culturelles et créatives sont une priorité étant donné leur contribution au développement économique de la métropole. En 2013, la culture a généré des retombées de près de 11 milliards de dollars dans la région de Montréal, soit 6 % de son produit intérieur brut, selon une étude réalisée pour la Chambre de commerce du Montréal métropolitain⁴. Par ailleurs, en terme d'emplois la filière audiovisuelle fournit 35 000 emplois, tandis que le secteur du design compte 25 000 professionnels et les jeux vidéo plus de 10 000 emplois⁵.

Dans la filière audiovisuelle seulement, la métropole compte pas moins de 500 entreprises de production et de diffusion, et plus de 40 studios d'animation et d'effets visuels de classe mondiale qui procurent des emplois bien rémunérés. Cette industrie est aussi importante pour la métropole que la majorité des autres grappes industrielles comme l'aérospatiale ou les sciences de la vie. L'étude de la Chambre de commerce sur les industries créatives⁶ a révélé que Montréal s'est hissée en quelques années à peine au quatrième rang mondial dans le domaine des effets spéciaux pour le cinéma. Cinq des dix jeux vidéo les plus vendus dans le monde ont été créés à Montréal.

Or, des défis persistent. La compétition internationale est de plus en plus présente, en particulier pour les tournages étrangers; la diffusion du cinéma d'ici demeure fragile; de nouveaux réseaux de distribution et de diffusion font leur apparition; les consommateurs ont une multiplication des choix, etc. Afin d'identifier des pistes de solution dans les limites de ses pouvoirs, la Ville s'engage à activer le Comité sur l'industrie de l'audiovisuel composé d'acteurs crédibles et engagés du milieu.

4 CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. *La culture à Montréal, chiffres, tendances et pratiques innovantes*. KPMG — Secor, 2015.

5 ALLIANCE NUMÉRIQUE, *Portrait de l'industrie du jeux vidéo*.

6 CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, *Les industries créatives : catalyseurs de richesse et de rayonnement pour la métropole*, 2013

Les festivals et événements sont un autre axe stratégique de développement. 10 millions de personnes participent aux 200 festivals et événements présentés, hiver comme été, dans le Quartier des spectacles, au parc Jean-Drapeau et dans les arrondissements. Montréal se distingue par le nombre d'événements majeurs qui, par leur ampleur, leur diversité et leur impact, sont le cœur d'un véritable écosystème aux retombées économiques importantes pour les milieux culturels, touristiques et pour les commerçants.

La Ville contribue en moyenne à 7 % du budget des festivals et événements, dont la moitié en aide financière et l'autre en services. À la suite du Rendez-vous de Montréal, métropole culturelle en 2007, elle s'est dotée d'un plan de développement et a réussi en dix ans à en faire une priorité stratégique pour son développement culturel, économique et son rayonnement international. Depuis 2009, elle s'est donné les moyens d'être une véritable « ville de festivals » en devenant propriétaire des infrastructures extérieures complétées au terme de la première phase d'aménagement du Quartier des spectacles. La métropole se classe parmi les leaders mondiaux. Les études et classements internationaux, l'attention médiatique, les témoignages et invitations sur des tribunes prestigieuses et la sollicitation de son expertise le démontrent sans ambiguïté.

La dynamique de concertation demeure une des grandes forces agissantes du développement de notre métropole. Il faut reconnaître toutefois que la culture est différente des autres responsabilités de l'administration municipale. La culture est vivante, spontanée et surprenante. Il faut avoir la capacité d'agir rapidement pour lui donner du souffle quand elle cherche à s'exprimer avec force. La Ville reconnaît la nécessité d'être agile dans ses modes d'intervention. Elle invitera ses partenaires gouvernementaux et institutionnels à en faire autant.

Pour la période 2017-2022, les interventions de la Ville porteront prioritairement sur :

- Assurer le dynamisme de la filière audiovisuelle à travers le Comité sur l'audiovisuel, notamment en vue d'ajuster la stratégie et le plan d'action municipal d'appui à l'industrie de la production audiovisuelle;
- Une gestion proactive du portefeuille des festivals et événements dans une perspective de développement durable intégrant toutes les dimensions de l'action municipale : aménagement du territoire, développement économique, culturel, social, qualité de vie;
- La recherche d'une plus grande souplesse administrative afin de mieux saisir les opportunités et d'appuyer les modèles d'affaires innovants et les projets hybrides.

La dynamique de concertation demeure une des grandes forces agissantes du développement de notre métropole.

8.3 OBJECTIF 3 **Promouvoir la découvrabilité des œuvres et l'image de marque de Montréal auprès des Montréalais, au Québec, au Canada et à l'étranger**

L'enjeu de rayonnement local, régional et international sera déterminant pour Montréal dans les prochaines années. D'abord, pour stimuler la présence de l'offre culturelle montréalaise et faciliter sa diffusion et la découvrabilité des artistes et de leurs créations dans un monde numérique où tout est accessible au bout des doigts. Ensuite, pour maintenir Montréal dans le peloton de tête des villes créatives et de savoir et conserver ainsi son grand pouvoir d'attraction auprès des créateurs, des entreprises innovantes et comme destination touristique de choix. L'enjeu est prioritaire pour la pérennité de nos créateurs et entreprises culturelles et créatives, qui misent de plus en plus sur le rayonnement international et sur les plateformes numériques pour se développer.

La Ville contribue déjà à la promotion des artistes d'ici de multiples manières et remet chaque année des prix dans tous les domaines de la création. C'est sa façon de reconnaître l'excellence et de susciter l'intérêt des médias et du public. Cette tradition remonte aux années soixante.

Le Grand Prix du Conseil des arts de Montréal a été créé il y a plus de trente ans, tandis que le Grand Prix du livre de Montréal date de 1965. Au fil des années, de nombreux prix prestigieux s'y sont ajoutés grâce à la générosité de différents partenaires :

- Le Prix François-Houdé, décerné en collaboration avec le Conseil des Métiers d'art du Québec afin de favoriser la diffusion d'œuvres des jeunes artisans créateurs;
- Le Prix Louis-Comtois, offert conjointement avec l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC), reconnaît la qualité de l'œuvre d'un artiste à mi-carrière;
- Le Prix Pierre-Ayot, également offert en collaboration avec l'AGAC, fait la promotion de l'excellence de la nouvelle création en arts visuels à Montréal;
- La Bourse Phyllis-Lambert, est décernée par le Bureau du design de la Ville à un créateur ou à un collectif de la relève montréalaise en design;
- Le Grand Prix de la danse de Montréal, présenté par la Ville et Québecor, est une des nombreuses distinctions décernées aux artisans du milieu de la danse par l'organisme Les Prix de la danse de Montréal;
- Le Prix de la diversité culturelle en danse est attribué chaque année par le Conseil des arts de Montréal;

- Le Prix du livre jeunesse des Bibliothèques de Montréal est décerné à un auteur ou à un illustrateur montréalais;
- Le Prix Accès culture garantit au récipiendaire une tournée à travers le réseau Accès culture;
- Le Prix de l'Action culturelle est remis à un artiste ou à un organisme culturel s'étant illustré pour avoir favorisé des échanges inédits entre créateurs et citoyens;
- Le Prix Paul-Buissonneau souligne la contribution d'un individu, d'une troupe amateur ou d'un organisme au théâtre amateur montréalais;
- Le Prix Janine-Sutto, initiative de l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, à laquelle s'est associé le réseau Accès culture, souligne le caractère novateur de la démarche d'intégration au milieu artistique et culturel montréalais du récipiendaire;
- Le Prix Création Mon Rêve, décerné par AlterGo, en collaboration avec le consulat général de Chine à Montréal et la Ville, souligne l'amélioration de l'accès au loisir culturel par l'offre d'activités de pratique artistique adaptées.

La métropole se fixe comme objectif qu'un plus grand nombre de citoyens profitent de l'offre exceptionnelle d'activités culturelles et de la richesse du talent montréalais.

La Ville acquiert chaque année depuis 1996 les créations des lauréats des prix Pierre-Ayot, Louis-Comtois et François-Houdé, qu'elle intègre dans l'aménagement des équipements administratifs municipaux, notamment les mairies d'arrondissement, les bibliothèques et les lieux de diffusion culturelle. Depuis 2011, la Ville a procédé à l'acquisition de 200 pièces d'artistes visuels contemporains parmi celles présentées dans le cadre des expositions itinérantes du réseau Accès culture. Au total, la collection municipale compte plus de 1 000 créations.

La métropole se fixe comme objectif qu'un plus grand nombre de citoyens profitent de l'offre exceptionnelle d'activités culturelles et de la richesse du talent montréalais. Montréal aspire donc à mieux positionner le travail des créateurs sur son territoire en utilisant plus efficacement le numérique comme plateforme de promotion de sa propre programmation, de même que celle du réseau Accès culture et de ses bibliothèques. La Ville souhaite encore mieux faire connaître sa collection d'œuvres d'art et les prix qui lui sont attribués ainsi que ceux qu'elle décerne chaque année.

Montréal est le cœur culturel du Québec et sa vitalité insuffle une vigueur dans toutes les régions du Québec. Le réseau Accès culture, en collaboration avec l'Association des diffuseurs culturels de l'Île de Montréal, est un membre actif et membre du conseil d'administration du Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, RIDEAU, qui regroupe quelque

350 salles de spectacle et festivals. Le réseau Accès culture participe annuellement à la Bourse RIDEAU, le plus important marché francophone des arts de la scène en Amérique, et y dévoile le lauréat du prix Accès culture.

La Ville croit à la nécessité de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires des régions du Québec. C'est dans cette optique que le maire de Montréal veut donner aux régions un accès renouvelé à la métropole en créant la Maison des régions. Ce lieu joue un rôle de vitrine et de facilitateur de maillages entre les entreprises d'ici et d'ailleurs au Québec. Une attention sera accordée aux artistes et entrepreneurs culturels et créatifs.

Montréal est aussi un membre actif du réseau *Les Arts et la Ville*, qui regroupe les milieux municipal et culturel du Québec, et des collectivités francophones canadiennes, principalement acadiennes. Le réseau favorise le renforcement des connaissances par le partage des meilleures pratiques et fait la promotion du développement culturel des municipalités en plaidant notamment pour leur adoption de l'Agenda 21 de la culture. Les liens étroits que Montréal entretient avec plusieurs grandes villes canadiennes se raffermiront à la suite de son adhésion au Réseau des villes créatives du Canada.

Au plan international, la Ville est membre de plusieurs grandes associations où se discutent les enjeux de développement culturel. Elle se donne ainsi les moyens d'avoir un accès privilégié aux décideurs des autres grandes métropoles, ouvrant la voie à des collaborations et à des opportunités d'affaires au profit du milieu culturel montréalais.

- L'Association internationale des maires francophones (AIMF) compte 272 villes et associations nationales de gouvernements locaux dans une cinquantaine de pays. Montréal y est active depuis sa fondation en 1979. Le maire de Montréal siège au Bureau de direction.
- Ville UNESCO de design, Montréal fait partie du Réseau des villes créatives de l'UNESCO, formé de 116 membres dans 54 pays. Une coopération s'est également développée entre les 14 villes dans le monde qui ont repris le concept des prix Commerce Design Montréal créé par la Ville dans le but d'inciter les commerçants à confier l'aménagement de leur établissement à des professionnels.
- L'organisme Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) regroupe les associations de gouvernements locaux de 136 pays et un grand nombre de villes. Montréal en est membre depuis 2004 et a occupé la vice-présidence de 2010 à 2015. CGLU a promu activement la notion de culture comme 4^e pilier du développement durable, notamment par l'Agenda 21 de la culture auquel Montréal a adhéré dès le début. Le maire de Montréal est également président de Metropolis, la section de CGLU des villes et régions métropolitaines de plus d'un million d'habitants. En juin 2017, Montréal est l'hôte du congrès mondial de Metropolis.

- Le Forum culturel des grandes villes du monde (World Cities Culture Forum) a été créé par le maire de Londres à l'occasion des Jeux olympiques de 2012. Il réunit 32 métropoles culturelles sur les cinq continents. Montréal a été invitée à en faire partie dès 2013. Le forum s'est doté d'une méthodologie rigoureuse. La performance des villes membres est évaluée en suivant une grille d'analyse comparative qui favorise la mise en commun des expériences et des leçons apprises. L'expertise et le savoir-faire de Montréal y sont reconnus.
- La Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) compte 1 500 adhérents répartis dans plus de 150 pays. La section des bibliothèques métropolitaines (MetLib) des villes de 400 000 habitants et plus est particulièrement active. Montréal accueillera la conférence annuelle de MetLib et ses milliers de participants en 2017.

La Ville demeurera très active au sein des enceintes internationales où se discutent les enjeux du développement culturel.

La métropole rayonne à l'étranger par ses nombreux artistes, mais aussi par la portée internationale des organismes de promotion et de diffusion de nos créateurs comme le Piknik Électronik et le Festival de musique électronique MUTEK fondés à Montréal, puis organisés en suivant la même formule à Barcelone, Lisbonne, Tokyo, Dubaï, Melbourne, etc. La Conférence des arts de la scène CINARS, le lieu de diffusion des arts du cirque La TOHU et l'Association nationale des éditeurs de livres ont aussi une présence internationale active et remarquée.

Le tourisme culturel est un autre vecteur de découvrabilité extrêmement prometteur pour la métropole. Une étude, évaluant l'impact économique de la culture sur l'industrie touristique réalisée pour Tourisme Montréal en 2015⁷, a démontré que les touristes culturels ont une propension à dépenser plus que la moyenne : les 2,3 millions de touristes culturels représentaient le quart des visiteurs, mais 40 % des nuitées en hébergement commercial (5,7 millions de nuits) et des dépenses de 1,1 milliard \$, soit un peu moins de la moitié des dépenses touristiques totales. Ils se sont dits très satisfaits ou satisfaits de leur expérience dans une proportion de 95 %.

La Ville est déjà très proactive, en collaboration étroite avec Tourisme Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. De cette coopération est né en 2010 un premier Plan de développement en tourisme culturel, reconduit pour la période 2014-2017, et dont les actions ont été réalisées à près de 80 %.

La métropole rayonne à l'étranger par ses nombreux artistes, mais aussi par la portée internationale des organismes de promotion et de diffusion de nos créateurs.

⁷ Renforcer la connaissance et la perception de la culture comme levier économique par l'industrie touristique, septembre 2015, Tourisme Montréal

Le Plan a notamment permis la réalisation :

- De la carte d'art public distribuée gratuitement *Plus de 100 œuvres d'art public à Montréal – 5 circuits découverte*;
- *Du Guide du Montréal créatif – 10 parcours à la rencontre de l'art actuel*, en partenariat avec la maison d'édition Guides de voyage Ulysse;
- Du site Internet *Art public Montréal* de mise en valeur des 1 000 œuvres sur le territoire de la métropole;
- Du passeport *Passeport MTL culture*, réunissant 31 partenaires, qui permet non seulement d'économiser sur un large éventail d'activités culturelles populaires, mais aussi sur les déplacements grâce à des droits de transport par autobus et métro intégrés.

Les trois partenaires ont soutenu la création de La Vitrine culturelle, qui est devenue le guichet central d'information aussi bien pour les touristes que pour les Montréalais. La Ville œuvre à la réalisation du projet de signalisation piétonne Montréal à pied (MAP) qui viendra combler le besoin souvent exprimé par les organismes culturels et les citoyens de mieux repérer les attraits culturels et patrimoniaux, publics et privés. MAP proposera une expérience à l'image d'une métropole intelligente, culturelle et de design. Avec l'appui de ses partenaires (STM, Tourisme Montréal et le Bureau du taxi de Montréal), les premières bornes de MAP seront installées en 2018 dans le Vieux-Montréal et déployées sur l'ensemble du territoire au cours des années suivantes.

Pour la période 2017-2022, les interventions de la Ville en vue de favoriser la découvrabilité des œuvres et l'image de marque de Montréal auprès des Montréalais, au Canada et à l'étranger porteront prioritairement sur :

- La promotion de l'offre culturelle municipale et de sa collection d'œuvres d'art par un meilleur usage des plateformes numériques;
- La participation de la Ville et de ses institutions aux associations internationales où se discutent les enjeux de développement culturel, afin de partager les expertises, de s'inspirer des meilleures pratiques et de créer des opportunités d'affaires;
- L'appui aux vitrines et marchés culturels et créatifs qui se tiennent à Montréal dans le but de promouvoir la diffusion des créations et de développer des opportunités d'affaires;
- Le positionnement de Montréal comme destination de choix en tourisme culturel en Amérique du Nord, entre autres par sa vaste collection d'art

public, son offre muséale, l'art autochtone et les réalisations architecturales et de design qui lui ont mérité le titre de Ville UNESCO de design;

- Le renouvellement du plan de développement en tourisme culturel pour la période 2017-2020, en misant sur le renforcement de la synergie entre les milieux culturels et touristiques de la métropole.

8.4 OBJECTIF 4

Appuyer le Conseil des arts de Montréal comme intervenant de première ligne de la Politique de développement culturel

Fondé en 1956, le Conseil des arts de Montréal (CAM) joue un rôle fondamental pour l'ensemble de l'écosystème artistique montréalais. Le CAM est présent sur le terrain, ce qui lui permet de repérer la relève artistique et d'offrir un accompagnement sur mesure aux artistes et organismes aux différents stades de leur développement. Le CAM accorde une grande priorité à l'accompagnement personnalisé des artistes de la relève à travers son programme *ORAM, Outiller la relève artistique montréalaise*.

Chaque année, quelque 420 organismes et collectifs bénéficient de son soutien pour des projets ponctuels ou sous forme d'aide pluriannuelle au fonctionnement. Un financement leur est également offert pour le développement d'échanges avec des partenaires étrangers, contribuant ainsi au rayonnement de la créativité artistique montréalaise.

Le CAM a développé un modèle de soutien aux arts qui va au-delà des programmes réguliers de subventions. Par sa capacité d'impliquer d'autres partenaires, ses interventions produisent un effet de coup d'accélérateur qui propulse les organismes artistiques montréalais et leurs projets. Les initiatives territoriales, développées en partenariat, comportent trois formes d'aide : le programme *Conseil des arts de Montréal en tournée*, en appui à la diffusion des créations dans tous les quartiers de Montréal, en partenariat avec le réseau Accès culture; le programme des résidences de création, qui fournit à l'artiste des conditions propices à l'expérimentation et le projet *Des ponts culturels, d'une rive à l'autre*, qui crée des contacts privilégiés entre les artistes, les citoyens et d'autres municipalités de la grande région métropolitaine. Ce projet a été rendu possible par la collaboration de Culture Montréal, du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts de Longueuil et de la Place des arts.

Le CAM est un partenaire de premier plan pour les organismes artistiques en matière de philanthropie culturelle et de mécénat. Ses efforts visent à mieux les outiller pour qu'ils renforcent leurs liens avec le milieu des affaires. Le CAM est également très impliqué dans la dynamique de rapprochement entre les entrepreneurs culturels, les artistes et les dirigeants d'organismes artistiques.

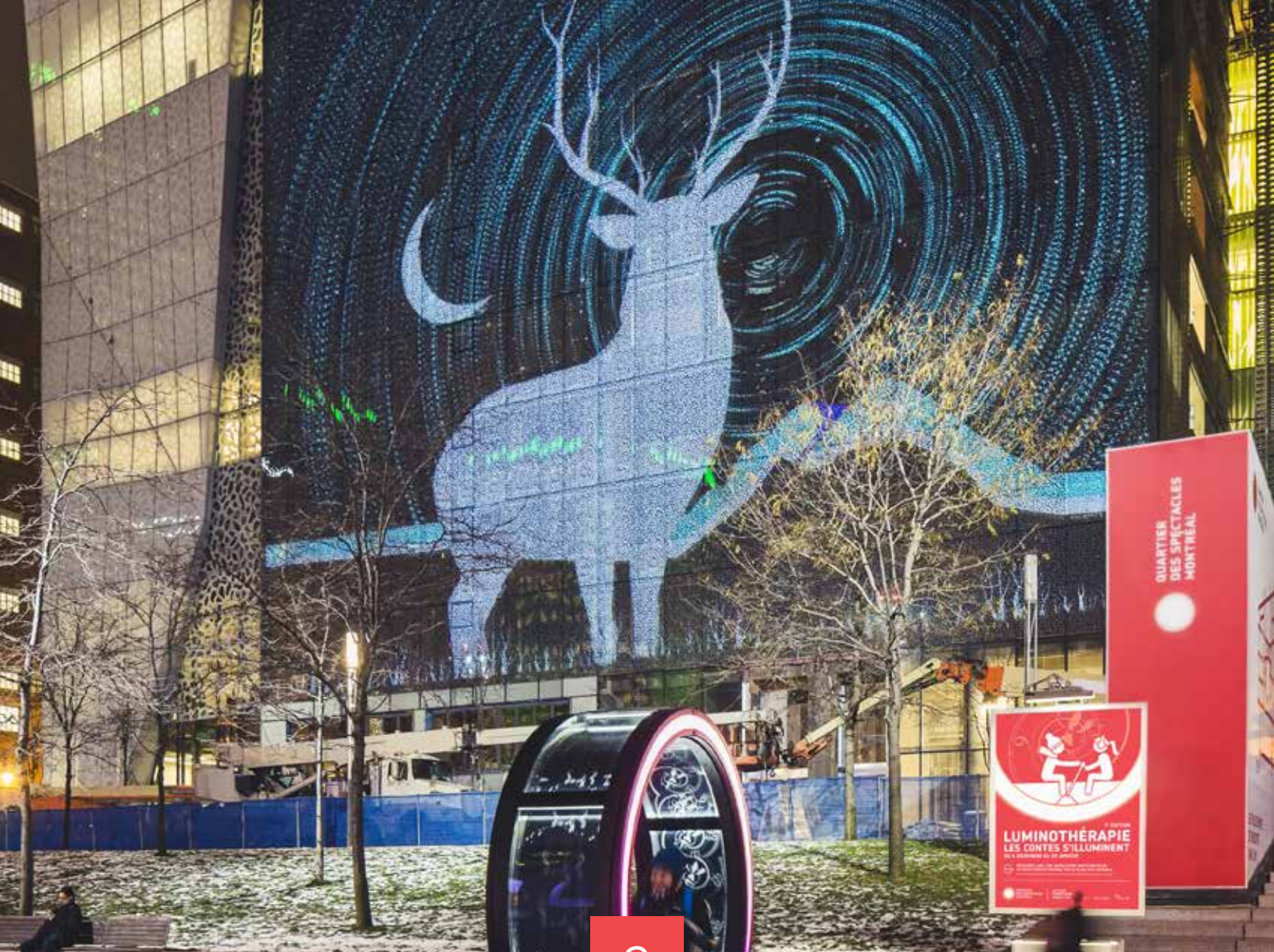
Le Programme de parrainage fiscal est une autre des initiatives originales du CAM. Les organismes artistiques qui se qualifient, selon des critères d'excellence et de bonne gouvernance, profitent d'un statut fiscal avantageux du CAM pour les aider dans leur collecte de fonds auprès de fondations, d'entreprises ou de particuliers. Les organismes participants bénéficient en retour de montants de subventions plus importants.

Une des grandes forces du CAM se trouve dans les relations étroites qu'il entretient avec le milieu. Plus de 80 artistes professionnels et travailleurs culturels siègent bénévolement à son conseil d'administration et à ses comités d'évaluation de demandes de bourses de création artistique. Le CAM reste ainsi à l'écoute des besoins changeants de la communauté artistique professionnelle de Montréal et sait faire preuve de la souplesse nécessaire pour ajuster ses programmes rapidement.

Le CAM a entamé une réflexion sur les axes de son intervention à l'horizon de 2020 afin d'adapter son modèle de soutien aux nouveaux modes de création artistique du milieu montréalais et de participation culturelle, rendus possibles par le numérique. Cet exercice sera mené dans le contexte de la nouvelle Politique de développement culturel et, dans un souci de cohérence et de complémentarité, avec les actions du Service de la culture.

Pour la période 2017-2022, les interventions prioritaires de la Ville en vue de renforcer le Conseil des arts de Montréal comme intervenant de première ligne sont :

- Appui aux priorités stratégiques du Conseil des arts de Montréal aux plans du développement de la relève, de l'intégration de la diversité et de philanthropie culturelle;
- Volonté conjointe de consolider les programmes respectifs du CAM et du Service de la Culture afin d'optimiser leur appui aux industries culturelles et créatives.



Loop de Ekumen, composé de Olivier Girouard, Jonathan Villeneuve et Ottoblix, en collaboration avec Générique Design, Jérôme Roy et Thomas Ouellet Fredericks – Photo : Ulysse Lemerise

9

Deuxième chantier transversal : le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen

La Politique de développement culturel 2017-2022 propose donc de concevoir le territoire de la Ville comme un incubateur propice aux expérimentations. Le but poursuivi est clair : libérer le potentiel créatif des citoyens et des acteurs culturels et créatifs partout sur le territoire. Montréal tient à ce que la culture se développe de façon organique et durable, en misant sur le foisonnement des initiatives en créativité numérique.

Déjà reconnue pour son effervescence en matière de technologies numériques, la métropole s'est fixé l'objectif de devenir un chef de file parmi les villes intelligentes. La culture a le potentiel de contribuer fortement à ce développement majeur pour la qualité de vie des citoyens. Le numérique annonce de nouveaux modes de création, de collaboration et d'accès aux arts et à la culture qu'on a encore peine à imaginer.

Un territoire «intelligent» permettra à la Ville de devenir un espace d'expérimentation en appui au développement culturel et économique. Un lieu de rencontres où tous les partenaires seront interpellés, en particulier les institutions montréalaises du savoir. En intégrant les plus récentes avancées technologiques dans ses projets d'aménagement des espaces publics et des équipements culturels, la métropole créera les conditions propices à une expérience culturelle d'exception, tant pour les créateurs que pour les citoyens.

La Politique de développement culturel 2017-2022 propose donc de concevoir le territoire de la Ville comme un incubateur propice aux expérimentations. Le but poursuivi est clair : libérer le potentiel créatif des citoyens et des acteurs culturels et créatifs partout sur le territoire. Montréal tient à ce que la culture se développe de façon organique et durable, en misant sur le foisonnement des initiatives en créativité numérique.

L'empreinte du numérique est incontournable. La métropole affirmera son leadership dans ce domaine en mobilisant ses partenaires afin qu'une vision évolutive de *Montréal, métropole culturelle* capitalise sur ses atouts pour consolider son statut et demeurer un des leaders mondiaux de la créativité numérique.

Au cours des cinq prochaines années, la Ville poursuivra les objectifs suivants :

9.1. OBJECTIF 1
Positionner Montréal comme chef de file en créativité numérique, en développant et consolidant ce créneau d'excellence

La création numérique est en force à Montréal depuis des dizaines d'années, notamment grâce au travail précurseur de l'Office national du film du Canada (ONF), qui compte à son actif quelques-uns des premiers films d'animation par ordinateur. Ce savoir-faire a influencé tous les champs d'activité artistique. Plusieurs de nos artistes et entreprises créatives sont connus internationalement pour leur capacité à créer de toutes nouvelles expériences par la fusion réussie des arts et de la technologie. Pensons aux spectacles de Lemieux-Pilon 4d art, qui marient le réel au virtuel, les arts de la scène et le multimédia; à l'artiste Rafael Lorenzo-Hemmer; à Pixmob qui se démarque par ses interventions technologiques lors de grands événements; à Rodeo FX qui se distingue par ses effets visuels d'exception et aux films de Félix + Paul en réalité virtuelle.

Le positionnement de Montréal comme chef de file en créativité numérique tient également au rayonnement international des organismes culturels. La Société des arts technologiques (SAT) a développé un vaste réseau international en prolongement de ses activités de recherches numériques et de diffusion de spectacles immersifs, et participera au développement de la nouvelle vision numérique du théâtre Gaieté lyrique à Paris. Le centre d'artistes Perte de signal accueille en résidence de création des artistes internationaux dont les œuvres numériques rayonnent partout dans le monde. Le Centre Phi est un pôle culturel et artistique multidisciplinaire, au carrefour de l'art, du cinéma, de la musique, du design et de la technologie. Le Printemps numérique se veut un lieu de collaboration entre les artistes numériques, l'industrie et le milieu scientifique et une vitrine de leurs productions. La Biennale internationale d'art numérique de Montréal (BIAN) propose une palette éclectique d'œuvres et d'artistes contemporains, locaux et internationaux, entièrement dédiés à l'art numérique.

Le Quartier des spectacles est un espace d'expérimentation en créativité numérique unique au monde, grâce au dispositif technique du Laboratoire numérique urbain (LNU), mis à la disposition des créateurs, des festivals et des événements. Le LNU se déploie à travers un réseau de fibres optiques permettant de contrôler à distance à partir d'une régie centrale les équipements spécialisés d'usage public (fontaines, caméras, équipements de sonorisation, brumisateurs, lampadaires, etc.) ainsi que la vidéoprojection sur les huit façades. Le Quartier des spectacles sert véritablement de laboratoire pour des projets complexes intégrant des dimensions interactives ou liant les espaces intérieurs et extérieurs.

Le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS) est un membre actif de l'association internationale *Lighting Urban Community International* (LUCI) où se discutent les plus récents développements en matière d'animation du territoire urbain par la mise en lumière des espaces et des édifices. Le PQDS est également un des premiers membres hors de l'Europe, avec le Festival MUTEK, du réseau *Connecting Cities Network* où se discute la diffusion de l'art numérique dans l'espace public. Il est aussi un des membres les plus actifs du *Global Cultural Cities Network* (GCCN) qui s'intéresse à l'avenir des quartiers culturels dans les centres urbains et dont le siège social se trouve à Montréal.

Les défis et opportunités du numérique pour le milieu culturel sont nombreux et complexes. Ils sont si déterminants que tous les intervenants se mobilisent. Les gouvernements fédéral et provincial ont récemment amorcé de vastes consultations publiques afin d'ajuster leurs politiques culturelles. Le Conseil des arts de Montréal a stimulé une concertation entre les intervenants des industries du multimédia et des arts numériques en créant la Table Numérique. La Ville exercera son leadership pour consolider et fédérer ces différentes instances de concertation en vue d'assurer la cohérence des visions et des interventions sur son territoire.

Pour la période 2017-2022, les interventions de la Ville en vue de positionner Montréal comme un des leaders mondiaux en créativité numérique sont :

- S'assurer que le territoire de la Ville devienne un espace de création et un laboratoire propice à l'expérimentation;
- Poursuivre l'expérimentation et la création d'œuvres numériques interactives dans le Quartier des spectacles;
- Fédérer les diverses instances de concertation autour des potentialités du numérique.

9.2 OBJECTIF 2

Stimuler de façon structurante l'écllosion des espaces de recherche et de rencontres citoyennes qui agiront comme incubateurs et accélérateurs d'entreprises culturelles et créatives, de talents et d'idées.

Montréal est une ville du savoir avec ses universités, ses centres de recherche et ses collèges. Véritables pépinières de talents, ces institutions du savoir sont très actives dans leur mission en recherche et en développement. La culture scientifique et technique fait maintenant partie intégrante du paysage culturel montréalais. Le positionnement de Montréal comme ville leader en créativité numérique bénéficiera d'une étroite collaboration entre les milieux de la culture, du savoir et les industries qui ont fait de la métropole une ville incontournable dans le secteur des jeux vidéo et des effets visuels.

Le Quartier de l'innovation (QI) est un exemple réussi de ce maillage entre les arts, les universités et les industries culturelles et créatives. La mise sur pied du Quartier de l'innovation en 2009 s'inscrit dans une démarche d'abord amorcée par l'École de technologie supérieure (ÉTS) et l'Université McGill, et à laquelle ont ensuite adhéré l'UQÀM et l'Université Concordia, de même que plusieurs partenaires du secteur privé. L'organisme Quartier de l'innovation s'est donné pour mission de stimuler la mise en place de conditions propices à un écosystème de portée mondiale, favorisant l'innovation économique et sociale ainsi que la diversité artistique et culturelle, et de consolider le positionnement international de Montréal comme ville créative. Deux initiatives remarquables y contribuent : l'implantation de laboratoires de création et de fabrication Fab Labs et d'espaces de cocréation « makerspaces », sous le leadership de l'organisme communautaire *Communautique*, ainsi que l'implantation du laboratoire d'entreprise sociale *Le Salon 1861*, résultat de l'implication des secteurs privé et public, visant à donner une nouvelle vocation à l'église St-Joseph en la transformant en un espace de mutualisation entrepreneurial stimulant les synergies et les projets innovants. Depuis 2013, la Ville a appuyé le démarrage du QI par un soutien financier et en cédant l'ancien Planétarium Dow à l'ÉTS qui le transformera en hub de créativité et en vitrine de l'innovation.

La Ville de Montréal croit fermement au rôle des bibliothèques en tant que lieu d'apprentissage de la culture numérique en offrant un accès à des collections et à des formations dans ce domaine. Une telle conception de la bibliothèque du 21^e siècle répond aux exigences d'une société dont l'avenir repose sur le savoir. Un des exemples les plus frappants de l'application de cette conception nouvelle est le rôle des bibliothèques dans ce qu'il est convenu d'appeler la « littératie », c'est-à-dire le besoin du citoyen d'appréhender les transformations qui l'affectent par une éducation continue tout au long de la vie. Les ateliers de médiation culturelle en arts numériques ou faisant appel aux nouvelles technologies de l'information contribuent de manière ludique au développement des compétences informatiques, atouts essentiels pour les travailleurs de demain.

La Ville de Montréal croit fermement au rôle des bibliothèques en tant que lieu d'apprentissage de la culture numérique en offrant un accès à des collections et à des formations dans ce domaine.

La Ville développera le potentiel du réseau des bibliothèques pour qu'elles deviennent des lieux incontournables de familiarisation avec les nouveaux outils numériques propres à une ville numérique et intelligente. Les bibliothèques accentueront les activités déjà amorcées pour devenir des espaces :

- qui parlent d'innovation;
- qui intègrent les laboratoires de création et de fabrication Fab Labs d'où naissent les idées des entrepreneurs et créateurs de demain;
- qui incorporent à ses équipements des outils technologiquement avancés comme des imprimantes en 3D;
- qui favorisent la création numérique.

L'intégration d'un laboratoire média, à la fine pointe de la technologie, dans le projet de réhabilitation de la Bibliothèque St-Sulpice en une bibliothèque spécifiquement dédiée aux adolescents, s'inscrit dans cette évolution.

Pour la période 2017-2022, les interventions de la Ville en vue de stimuler de façon structurante l'éclosion des espaces de recherche sont :

- Favoriser les maillages entre les milieux des arts, du savoir et les industries culturelles et créatives;
- Promouvoir la littératie numérique par des projets de médiation culturelle, le Réseau des bibliothèques publiques de Montréal et l'incubateur St-Sulpice, développé avec la BANQ.



Place Shamrock, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie – Photo : Atelier Barda

10

Troisième chantier transversal :
un vivre ensemble incarné
dans les quartiers culturels

Le vivre ensemble se nourrit d'une expérience culturelle riche par et pour tous les citoyens, susceptible de stimuler leur engagement, et dont le point d'ancrage se trouve dans leur milieu de vie. Cette expérience culturelle vise à ce que tous, sans égard à leur origine, religion ou langue, aient le même droit d'être à la fois spectateurs et acteurs de culture, d'y accéder et d'y participer librement.

Si Montréal devait adopter un code de vie qui n'aurait qu'un seul principe, ce serait certainement celui du vivre ensemble. Le vivre ensemble pour les Montréalais de toutes origines, dans tous les arrondissements, c'est le grand privilège de vivre en harmonie. Métropole francophone des Amériques, ville de la nordicité, Montréal affiche fièrement sa diversité, riche des apports de ses communautés culturelles, des Peuples autochtones et de sa communauté anglophone.

La culture est le langage universel qui permet de créer des communautés à la fois fortes et ouvertes aux apports des autres. La culture contribue de façon remarquable au partage de cette richesse collective en favorisant la cohésion et l'innovation sociales. Les Montréalais qui participent en grand nombre aux festivals et événements savent combien le sentiment d'appartenance et de fierté est fort quand il est partagé.

Le vivre ensemble se nourrit d'une expérience culturelle riche par et pour tous les citoyens, susceptible de stimuler leur engagement, et dont le point d'ancrage se trouve dans leur milieu de vie. Cette expérience culturelle vise à ce que tous, sans égard à leur origine, religion ou langue, aient le même droit d'être à la fois spectateurs et acteurs de culture, d'y accéder et d'y participer librement. Pour le citoyen, avoir accès à une culture de proximité florissante et diversifiée, représentative de la vision singulière des artistes et présente dans son quotidien, à la maison, à l'école, sur les artères commerciales, au travail ou dans les parcs, est une grande richesse collective qui a un apport majeur sur sa qualité de vie.

La Ville s'engage à soutenir l'épanouissement personnel et culturel de chacun. Elle mise sur le pouvoir de la culture et des arts pour consolider ce vivre ensemble typiquement montréalais et trouver des solutions innovantes aux défis qui y sont liés. Au cours des cinq prochaines années, la Politique de développement culturel s'inscrira dans la perspective de citoyenneté et de démocratisation culturelles et poursuivra les trois objectifs suivants :

10.1 OBJECTIF 1 Poursuivre l'aménagement responsable des quartiers culturels

Les mesures prises par la métropole en vue de renforcer la citoyenneté, la participation et l'engagement culturel des citoyens reposent notamment sur sa capacité d'agir sur les projets d'aménagement en y intégrant une forte signature culturelle. Ses interventions se doivent d'être ancrées fortement dans son territoire, conçu comme un laboratoire de création et de diffusion identitaire, où chaque geste se conçoit comme la manifestation de la citoyenneté culturelle.

La Politique de développement culturel de 2005 déployée dans l'esprit de l'Agenda 21 de la culture avait mis l'accent sur le développement de pôles culturels dont l'objectif était « *d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais, non seulement au*

centre-ville, mais tout au cours de la découverte de leur ville et de renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle, dans le respect de la personnalité et du cadre de vie des secteurs urbains ciblés.»

À l'automne 2011, la consultation publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports de Montréal a permis de dégager un consensus autour d'une vision intégrée du développement culturel s'appuyant sur des « quartiers culturels » et, à l'été 2013, le conseil municipal adoptait le *Plan de mise en œuvre des quartiers culturels* avec cinq grands axes :

- Les arts et la culture sont des forces principales de Montréal et constituent une dimension essentielle de la qualité des milieux de vie;
- Les arrondissements sont les maîtres d'œuvre dans la consolidation et le développement de quartiers culturels;
- L'importance des enjeux urbanistiques et culturels, dans le projet des quartiers culturels, est indéniable;
- Les arrondissements et services centraux concernés doivent soutenir de manière concertée les initiatives émanant des quartiers culturels;
- La qualité et la vitalité culturelles des milieux de vie passent par une présence et un engagement accrus des artistes, des créateurs et des organismes de différentes sphères d'activité dans les arrondissements, et plus particulièrement, dans les quartiers culturels.

Les quartiers culturels se définissent par des milieux de vie où se retrouve une concentration de services et d'activités culturelles et artistiques de proximité. Des synergies ainsi qu'une dynamique de développement se créent entre les acteurs interagissant sur ces territoires distincts. Déployée dans les quartiers, l'expérience culturelle montréalaise rejoint un plus grand nombre de citoyens. Elle rassemble les habitants du quartier autour d'un lieu de diffusion phare; elle surprend le citoyen au coin d'une rue ou dans une ruelle par une activité artistique organisée entre voisins; par la présence d'artistes ou d'institutions culturelles sur les artères commerciales; par l'intégration de la culture et des arts dans l'aménagement des immeubles, places publiques et parcs. La culture devient partie intégrante du quotidien.

Les interventions culturelles de proximité sont un facteur déterminant dans l'identité et la vitalité des artères commerciales locales. Toute une vie se développe autour des institutions et lieux de diffusion culturelle publics ou

Les quartiers culturels se définissent par des milieux de vie où se retrouve une concentration de services et d'activités culturelles et artistiques de proximité. Des synergies ainsi qu'une dynamique de développement se créent entre les acteurs interagissant sur ces territoires distincts.

La mobilité culturelle
des citoyens est un
des fondements d'une
participation culturelle
citoyenne qui se
déploie sur l'ensemble
du territoire.

privés. Quand le Théâtre St-Denis affiche complet, les restaurants du Quartier latin sont complets. Le cinéma Beaubien contribue par son offre culturelle à l'animation du parc Molson dans ce quartier de Rosemont–La Petite-Patrie.

Les sociétés de développement commercial l'ont compris. Elles sont nombreuses à offrir une programmation culturelle à l'image du quartier, contribuant ainsi à son animation, à façonner sa personnalité propre et surtout, à créer de l'achalandage. La rue Wellington dans l'arrondissement de Verdun a créé en 2010 le *Festival Marionnettes Plein la rue* et la Plaza St-Hubert attire chaque été près d'un demi-million de visiteurs à son *Festival Atmosph'air* mettant en vedette des groupes populaires de la scène alternative. Cette synergie arts-affaires attire les résidents d'autres quartiers qui découvrent l'important potentiel de leur ville. Vus sous cet angle, les quartiers culturels offrent un potentiel touristique qui n'a pas été pleinement exploité.

La mobilité culturelle des citoyens est un des fondements d'une participation culturelle citoyenne qui se déploie sur l'ensemble du territoire. Le transport collectif et actif joue un rôle vital dans la réussite des quartiers culturels et le développement durable de la métropole, par la réduction de son empreinte carbone. La STM conduit les résidents au cœur des événements, où qu'ils se tiennent. Cette relation est particulièrement stratégique pour les manifestations se prolongeant hors des heures de desserte comme la Nuit blanche durant le Festival Montréal en lumière. L'utilisation du vélo-partage montréalais BIXI, l'aménagement d'un nombre croissant d'espaces publics à découvrir, de même que l'aménagement de rues piétonnes et partagées favorisent la mobilité culturelle et la découverte des quartiers culturels.

Le repérage des attraits culturels et patrimoniaux par une signalisation dynamique est un autre moyen de soutenir une plus grande participation culturelle du citoyen. Les Services des transports, de la culture et des communications de la Ville collaborent à la mise en œuvre du projet de bornes interactives piétonnes *Montréal à pied* (MAP) dont le déploiement se fera sur l'ensemble du territoire à partir de 2018. MAP viendra compléter l'offre de circuits de découverte existants, comme le *Guide du Montréal créatif — 10 parcours à la rencontre de l'art actuel* édité par les Guides de voyage Ulysse et la carte *Plus de 100 œuvres d'art public à Montréal – 5 circuits découverte*. La promenade Fleuve-Montagne, inaugurée en 2017 dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, sera la toute première à voir le jour. Le trajet de 3,8 kilomètres, qui va du musée Pointe-à-Callière au pied du Mont-Royal, permettra de refaire symboliquement le parcours de Jacques Cartier en mettant en valeur plusieurs œuvres d'art public alliant l'art numérique aux interventions virtuelles. L'œuvre offerte à la Ville pour son 375^e anniversaire par les 100 jeunes mécènes de la Brigade Arts Affaires de Montréal (BAAM) sera un des points d'intérêt au site Mc Tavish.

La Ville de Montréal consacre une part importante de ses ressources au développement d'un réseau public d'infrastructures culturelles de qualité. La Ville gère et entretient les maisons de la culture, son réseau de 45 bibliothèques dans 19 arrondissements, divers lieux de diffusion et de création dont elle est propriétaire. Cette priorité est un moyen d'améliorer l'accès à la culture. La construction d'infrastructures culturelles va se poursuivre de façon concertée au sein du Forum des équipements culturels qui réunit la Ville de Montréal, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts du Canada.

Le premier Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, adopté il y a 25 ans en 1992, intégrait pour la première fois la culture dans les cibles d'aménagement du territoire. On y abordait entre autres la consolidation et le développement des équipements culturels et lieux de diffusion intra et hors les murs, la consolidation du réseau d'équipements culturels de quartier, une meilleure visibilité des activités et des équipements culturels et l'implantation de lieux de production culturelle. Des questions actuelles comme les ateliers d'artistes, l'accueil de grands événements, l'aide aux tournages et la signalisation culturelle y étaient également abordées. Depuis, Montréal n'a cessé de planifier l'aménagement du territoire en y intégrant une forte signature culturelle. Elle l'a fait en concertation et avec l'appui des gouvernements fédéral et provincial.

Aujourd'hui, les équipements municipaux ont des vocations multifonctionnelles qui allient les fonctions culturelles, sociales ou sportives en offrant des milieux de vie intégrés répondant encore mieux aux attentes des citoyens. Un projet de bibliothèque publique intégrera des locaux polyvalents pouvant servir aussi bien à des fins culturelles que sociocommunautaires. La première bibliothèque interarrondissement entre Montréal-Nord et Ahuntsic verra le jour dans les prochaines années. La Ville considère qu'il s'agit d'une tendance qui doit être encouragée. Ce projet, tout comme ceux regroupant les fonctions de bibliothèque et de maison de la culture, témoigne de la volonté de la Ville de créer des équipements de proximité qui répondent aux besoins des citoyens.

Il est essentiel que le développement du réseau montréalais d'infrastructures culturelles soit coordonné aux projets d'aménagement des espaces publics dès l'étape de la conception. À titre d'exemple réussi, la bibliothèque Marc-Favreau, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, est parfaitement intégrée avec les espaces publics adjacents, dont le parc Luc-Durand nommé en mémoire du comédien complice de Marc Favreau dans le duo Sol et Gobelet, qui est le premier à Montréal à être doté d'une patinoire extérieure d'improvisation. La bibliothèque, située tout à côté du métro Rosemont, est un point d'ancrage important de l'identité du quartier et contribue à l'achalandage des galeries d'art privées, librairies, bars et restaurants à proximité.

Aujourd'hui,
les équipements
municipaux ont
des vocations
multifonctionnelles
qui allient les fonctions
culturelles, sociales ou
sportives en offrant des
milieux de vie intégrés
répondant encore
mieux aux attentes
des citoyens.

L'art public renforce la personnalité propre du quartier culturel par la présence de repères dont la fonction est d'humaniser l'espace urbain par la rencontre du passant avec une œuvre exprimant la vision créative d'un artiste.

Revitaliser les lieux

Les projets de réappropriation du territoire qui engagent le milieu culturel, les artistes et les résidents sont autant d'occasions de stimuler la citoyenneté culturelle. La Ville apporte son soutien aux initiatives de revitalisation d'immeubles municipaux atypiques et d'espaces urbains laissés en friche. L'ancienne tour d'aiguillage Wellington sera transformée par un collectif d'organismes culturels en incubateur culturel, avec une salle d'exposition dédiée à l'expérience urbaine. L'ancien bain public Saint-Michel sera converti en laboratoire d'exploration de pratiques artistiques actuelles, expérimentales et interdisciplinaires. Le Village au Pied-du-courant est un exemple de revitalisation d'un espace laissé en friche. Chaque été, une plage éphémère est aménagée sur le terrain de la chute à neige de la rue Fullum au pied du pont Jacques-Cartier, pour y offrir une programmation mettant en valeur des artistes montréalais de la relève. La Ville aspire à multiplier les interventions innovantes. D'autres immeubles atypiques pourraient être mis à la disposition d'organismes culturels, y compris des immeubles excédentaires des réseaux de la santé et de l'éducation.

Art public

L'intégration d'œuvres d'art dans l'espace public et les immeubles municipaux est un autre vecteur de démocratisation culturelle. L'art public renforce la personnalité propre du quartier culturel par la présence de repères dont la fonction est d'humaniser l'espace urbain par la rencontre du passant avec une œuvre exprimant la vision créative d'un artiste. L'art public est un puissant véhicule de mise en valeur de Montréal, métropole culturelle. Le site web *Art public Montréal*, développé par la Ville en collaboration avec Tourisme Montréal⁸, vise à mieux faire connaître la riche collection en proposant des parcours thématiques, historiques et ludiques.

La Ville a amorcé un important rattrapage par rapport aux autres métropoles nord-américaines en se dotant d'un premier plan d'action et d'un Bureau d'art public en 1989. En 2010, l'adoption d'un cadre d'intervention a permis de mieux planifier l'intégration d'œuvres permanentes et éphémères dans ses plans d'aménagement. La collection municipale compte plus de 320 œuvres d'art public réparties sur l'ensemble du territoire. Les pièces reflètent les différentes époques à travers lesquelles la collection s'est constituée à partir du XIX^e siècle. Elle s'est beaucoup enrichie à la suite de l'adoption par le gouvernement du Québec au début des années soixante de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement exigeant que 1 % du budget de construction d'un bâtiment ou d'aménagement d'un site public soit consacré à l'intégration d'une œuvre d'art. En plus des 320 œuvres de la collection municipale, un recensement effectué en 2013 a permis d'identifier plus de 1 000 œuvres appartenant à des organismes publics, institutionnels et privés, comme l'importante collection de murales du métro de Montréal.

⁸ Ce projet s'inscrit dans le Plan de développement en tourisme culturel rendu possible grâce à l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal

La Ville encourage les promoteurs et propriétaires immobiliers à intégrer l'art public. La magnifique œuvre intitulée *Autoportrait*, de Nicolas Baier, que l'on peut admirer à la Place Ville-Marie, en constitue un bel exemple. La Ville souhaite impliquer davantage les entreprises et les fondations à soutenir la création d'œuvres temporaires et éphémères, ainsi que l'art mural. Montréal compte sur une longue tradition d'art mural. Le mouvement a pris naissance avec l'Escouade de la Muralité dans les années 70 et se poursuit aujourd'hui par les réalisations de MU, par le Festival international de graffiti Under Pressure et le Festival Mural. Le Service de la culture et le Service de la concertation des arrondissements ont collaboré à la création d'un programme de soutien à l'art mural.

Dans les années à venir, Montréal concentrera une partie de ses efforts à l'intégration de l'art public aux entrées de la Ville comme affirmation de sa vocation de métropole culturelle. Une première installation de l'œuvre contemporaine *Vélocité des lieux*⁹ a été réalisée à l'intersection très achalandée des boulevards Pie-IX et Henri-Bourassa. D'autres sont prévues dans le Quartier des spectacles, le parc Frédéric-Back et la nouvelle entrée de ville Bonaventure. Le réaménagement de cet axe urbain névralgique prévoit des investissements en art public de 2,8 millions de dollars, auxquels s'ajoutent des dons philanthropiques majeurs.

Les progrès en matière d'art public sont tangibles. La Ville entend intensifier ses efforts pour augmenter le nombre d'œuvres d'art public sur son territoire, soutenir la réalisation d'œuvres temporaires et éphémères, accroître la présence d'œuvres d'artistes de réputation internationale dans la collection municipale tout en continuant de privilégier les artistes québécois et canadiens, et mieux faire connaître sa collection.

Ateliers d'artistes

La Politique de développement culturel 2017-2022 considère la présence d'ateliers d'artistes dans les quartiers centraux comme un axe prioritaire de l'aménagement des quartiers culturels dans une perspective de développement durable. La Politique de 2005 avait reconnu la difficulté pour les artistes à se loger et à trouver des espaces de création à prix abordables dans les quartiers les plus recherchés qui pourtant seraient encore plus attrayants du fait de leur présence. Elle a posé un premier geste en accordant un financement au projet le *Chat des artistes* d'installer 43 ateliers d'artistes dans une usine de textile désaffectée de la rue Parthenais. La Ville s'est par la suite dotée d'un cadre d'intervention assorti d'un Fonds spécial d'aide de 12,8 millions de dollars ayant bénéficié des contributions de partenaires publics, institutionnels et culturels. Le Fonds a permis de pérenniser l'accessibilité des artistes à des espaces de création totalisant 28 000 m².

⁹ B.G.L. (Jasmin Bilodeau, Sébastien Giguère, Nicolas Laverdière)

La Politique de développement culturel 2017-2022 considère la présence d'ateliers d'artistes dans les quartiers centraux comme un axe prioritaire de l'aménagement des quartiers culturels dans une perspective de développement durable.

Ses interventions sont guidées par la volonté d'offrir aux Montréalais des milieux de vie respectueux des repères naturels et culturels de leur histoire et de leur identité tout en préparant l'avenir dans une perspective de développement intégré et durable.

Par la présence d'ateliers d'artistes dans les arrondissements centraux, la Ville réalise plusieurs objectifs :

- Des espaces salubres, sécuritaires et à prix accessibles assurant de bonnes conditions de travail aux artistes;
- La rénovation, la mise aux normes et une nouvelle vocation aux bâtiments;
- La revitalisation de quartiers en encourageant la propriété collective des ateliers par des OBNL, des coopératives ou des institutions.

Les quartiers culturels sont considérés comme la manifestation du savoir-faire des communautés qui les ont façonnés. L'identité des quartiers se définit fortement par l'architecture de ses bâtiments, ses paysages et son patrimoine vivant enrichi de l'apport du milieu. Montréal jouit à cet égard d'avantages notables qui la distinguent de beaucoup de villes nord-américaines. Son histoire singulière se reflète par les formes de son patrimoine naturel et bâti, dont elles sont les témoins vivants encore aujourd'hui.

La Ville est toutefois bien consciente de sa responsabilité d'assurer un équilibre entre la préservation des traces de mémoires et un développement adapté aux exigences de la vie moderne, tout en tenant compte de la fragilité des écosystèmes naturels. Ses interventions sont guidées par la volonté d'offrir aux Montréalais des milieux de vie respectueux des repères naturels et culturels de leur histoire et de leur identité tout en préparant l'avenir dans une perspective de développement intégré et durable.

Le design

Pour la Ville de Montréal, la qualité du design est une conviction forte qui l'a motivée à investir dès 1991 dans la promotion de ce secteur créatif qui compte sur un bassin de plus de 25 000 professionnels. En créant le poste de Commissaire au design, l'administration municipale de l'époque a posé un geste que l'on peut aujourd'hui qualifier de visionnaire puisque le concept de « ville créative » n'existait pas encore. Montréal a pris une longueur d'avance et fait aujourd'hui partie des métropoles parmi les plus expérimentées en matière de développement et de positionnement par le design. Au cours de ces 25 années, la Ville de Montréal a poursuivi un même objectif : mettre les talents en design au profit d'un développement économique et urbain durable et d'un milieu de vie de qualité, partout sur le territoire¹⁰.

¹⁰ Rapport d'activités/Montréal, ville UNESCO de design, juillet 2016

Une des caractéristiques de la stratégie municipale en design est d'être transversale, c'est-à-dire d'appliquer à chaque projet une conception élargie de son impact sur toutes les dimensions du développement de Montréal :

Culturel : pratiques culturelles, expression matérielle à forte portée identitaire

Économique : développement de marchés, promotion et rétention des talents

Urbain : aménagement et attractivité territoriale

Social : sensibilisation, participation citoyenne, acceptabilité sociale

International : mise en réseau et échange des meilleures pratiques

La stratégie développée par Montréal privilégie 3 axes d'intervention :

- Faire travailler les designers : retenir les talents en leur donnant accès à une commande municipale diversifiée et inspirante et leur offrant l'opportunité de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de leurs concitoyens;
- Adopter une conduite irréprochable : donner l'exemple en tant que propriétaire et gestionnaire du domaine public et inciter le secteur privé à en faire autant;
- Sensibiliser les publics : développer l'intérêt des citoyens et les donneurs d'ordre du secteur privé – et incidemment élever leurs exigences. Démocratiser la notion de qualité en design encore trop souvent perçue comme réservée aux projets d'exception.

L'obtention, en 2006, de la désignation de Ville UNESCO de design a accéléré de façon marquée l'atteinte de ces objectifs et a permis à Montréal de passer, en l'espace de 10 ans, d'un statut confirmé de Ville de designers à celui convoité de Ville de design qu'elle est la seule à détenir au Canada. Depuis, Montréal a réalisé 49 concours et ateliers de design et d'architecture dont 23 projets ont été réalisés, 12 sont en cours de réalisation, et 14 activités de création ou d'ateliers de création notamment pour les futures bibliothèques. Montréal a souligné le 10^e anniversaire de sa désignation de Ville UNESCO de design en 2016, que l'UNESCO vient de reconduire en la citant en exemple pour la qualité du bilan 2012-2015 soumis aux fins d'évaluation périodique.

Au cours de ces 25 années, la Ville de Montréal a poursuivi un même objectif : mettre les talents en design au profit d'un développement économique et urbain durable et d'un milieu de vie de qualité, partout sur le territoire.

Depuis l'adoption du *Plan d'action Montréal métropole culturelle 2007-2017*, la Ville vise l'excellence en architecture et en design dans tous ses projets, en ayant généralisé le processus de sélection des meilleures propositions d'ici et de l'étranger par concours.

Depuis l'adoption du *Plan d'action Montréal métropole culturelle 2007-2017*, la Ville vise l'excellence en architecture et en design dans tous ses projets, en ayant généralisé le processus de sélection des meilleures propositions d'ici et de l'étranger par concours. Le Bureau du design de la Ville a été créé spécifiquement dans le but d'établir une vision cohérente en matière de commande municipale. Le Bureau du design a notamment pris l'initiative depuis 2011 de proposer aux acheteurs institutionnels une collection d'objets-souvenirs représentatifs de Montréal, Ville UNESCO de design. L'édition 2016-2017 du catalogue *CODE SOUVENIR MONTRÉAL* («CODE» est l'acronyme de City Of Design), lancée en prévision du 375^e anniversaire de Montréal, propose plus de 200 objets originaux conçus par 59 designers montréalais sélectionnés sur appel de propositions.

Montréal continuera de soutenir le design, un secteur extrêmement dynamique de l'économie créative de la métropole dont la contribution à la qualité de vie des quartiers culturels et des citoyens est significative. Les améliorations en matière de design dans l'espace public et privé ont un impact direct sur le commerce de proximité et, incidemment, sur le développement économique des quartiers. Dans cet esprit, la Ville de Montréal a lancé en 1995, les prix Commerce Design Montréal afin de faire valoir auprès des commerçants montréalais les bénéfices d'investir dans la qualité de l'aménagement de leur établissement avec l'aide d'un professionnel qualifié. Ce programme a fait école avec succès dans plusieurs villes européennes, américaines et canadiennes. À ce jour, 14 licences de ce concept ont été consenties par la Ville de Montréal. En 2002, l'impact structurant de Commerce Design sur la revitalisation de Montréal a été récompensé par un *Outstanding Achievement Award* de l'International Downtown Association. Une seconde distinction prestigieuse a suivi en 2006, lorsque les Nations Unies ont classé cette stratégie comme l'une des 48 « Meilleures pratiques » sélectionnées parmi les 703 candidatures soumises provenant de 88 pays au 2006 *UN-Habitat_Dubai International Award for Best Practices to Improve the Living Environment*.

Depuis son colloque international *Quel chantier : le design au secours des grands chantiers urbains!*, tenu en octobre 2014, et avec la multiplication des travaux de réfection entrepris sur les artères commerciales, le Bureau du design poursuit son soutien à l'activité commerciale en utilisant le design comme outil de mitigation des chantiers. Les designers sont invités à utiliser leur expertise créative pour mieux aménager les chantiers (délimiter, diriger, informer) et ainsi réduire les impacts négatifs, tout en maintenant l'accessibilité des établissements et l'attractivité des artères.

La mise en valeur du patrimoine

L'intégration réussie des plans de conservation et de mise en valeur du patrimoine est un autre axe important du développement des quartiers culturels. Les immeubles classés sont des marques identitaires de la collectivité où ils s'inscrivent, indissociables de l'histoire commune passée et à venir. Les interventions contemporaines d'aménagements gagnent en richesse et en pertinence en s'appuyant sur une « intelligence des lieux » qui portera attention aux contributions culturelles, urbaines, sociales et économiques. La connaissance du patrimoine est une information culturelle cruciale qui alimente autant une préservation responsable des milieux de vie que la conception de projets ancrés dans la réalité d'une ville. Les quartiers culturels de Montréal participent à ce partage du sens qui fait la vitalité de la collectivité montréalaise.

L'interprétation du patrimoine n'est pas figée. Elle recèle des lignes de force et des pistes d'intervention qui s'enrichissent des rencontres avec les acteurs du développement urbain. Il est de la responsabilité de la Ville de favoriser le développement de milieux riches en connaissances sur la raison d'être et la potentialité des lieux pour la collectivité. Le Plan d'action du patrimoine qui sera adopté pour la période 2017-2022 visera une meilleure articulation avec l'action de la Ville dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la culture, du design et du développement économique.

Montréal multipliera les occasions de mise en commun des expertises par une approche transversale qui positionne le patrimoine au cœur des autres enjeux du développement de Montréal :

- Développement durable : performance énergétique et morphologie des quartiers centraux;
- Culture : multiplicité des points de vue sur l'appropriation des lieux urbains par une collectivité diversifiée et continuité du développement du sens des lieux par cette collectivité;
- Développement économique : actualisation des opportunités de valorisation et des narratifs — revitalisation, projets urbains, tourisme;
- Design : qualité architecturale, exploitation du sens des lieux dans la conception des projets, mariage d'éléments existants et contemporains.

Le Plan d'action du patrimoine qui sera adopté pour la période 2017-2022 visera une meilleure articulation avec l'action de la Ville dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la culture, du design et du développement économique.

Montréal accompagnera les acteurs qui produisent la Ville, notamment en tenant compte des efforts déployés par l'ordre des architectes du Québec dont les actions aujourd'hui auront un impact sur le patrimoine de demain :

- La Ville se pose comme leader en matière de patrimoine; elle le défendra et en fera la promotion. Elle sera proactive en allant à la rencontre des situations avant qu'elles ne deviennent problématiques. Elle valorisera une intelligence des lieux enrichie des multiples facettes de l'identité urbaine montréalaise pour la conception de projets qui participent à une expression culturelle forte;
- À l'ère du numérique, l'information s'impose comme une ressource de premier plan et la créativité qui l'exploite est un ingrédient déterminant pour le développement durable d'une ville. Montréal assurera la diffusion de cette connaissance de son identité urbaine et participera ainsi à la création d'une intelligence collective du patrimoine naturel et bâti des multiples lieux de vie de la société montréalaise;
- La Ville encouragera le développement de méthodes et d'outils en aménagement urbain adaptés à sa position de métropole. Son action s'appuiera sur la diversité des milieux urbains et des transformations sociétales, et s'arrimera à la vitalité des acteurs de la société civile dans la promotion des valeurs du patrimoine comme sources fécondes d'innovations urbaines.

Le mariage de l'ancien et du nouveau est un art que la Ville continuera de soutenir afin de protéger le patrimoine d'aujourd'hui tout en édifiant celui de demain.

Des pôles porteurs à valoriser

Le Quartier des spectacles

Le Quartier des spectacles¹¹ affiche la plus forte concentration et diversité de lieux culturels en Amérique du Nord dans un même secteur d'à peine 1 km². On y compte plus de 28 000 sièges répartis dans une trentaine de salles de spectacles, une quarantaine de lieux d'exposition, des cinémas et huit places publiques où se tiennent plus de quarante festivals tout au long de l'année. Le visiteur est également invité à suivre le Parcours lumière exceptionnel qui illumine une trentaine de lieux publics et de diffusion.

Le Quartier des spectacles est le milieu de vie pour ses 12 000 résidents, quelque 50 000 étudiants et les 45 000 personnes qui y travaillent. Pas moins de 7 000 de ces emplois sont liés à la culture. Des millions de personnes déambulent annuellement dans ce grand théâtre urbain qui contribue fortement à la signature distinctive de Montréal par ses espaces publics de grande qualité et ses infrastructures adaptées à la tenue d'événements extérieurs de calibre international.

¹¹ Concepteurs : Daoust Lestage inc.

Le projet du Quartier des spectacles est né du Sommet de Montréal en 2002, porté par la volonté des partenaires publics d'ancrer les grands festivals et de revitaliser la partie plus à l'est du centre-ville par la mise en valeur des nombreuses institutions culturelles et salles de spectacles déjà présentes. Cette volonté a mené à la création l'année suivante du Partenariat du Quartier des spectacles, mandataire de la Ville de Montréal. Un grand travail de concertation a alors été amorcé afin de définir une vision de développement pour le Quartier. Une nouvelle impulsion a été donnée lorsque la Ville de Montréal et les gouvernements provincial et fédéral se sont engagés à financer la réalisation de travaux dans le secteur Place des Arts au *Rendez-vous 2007 – Montréal, métropole culturelle*.

Le rôle du Partenariat du Quartier des spectacles s'est transformé à la fin des travaux d'aménagement des nouvelles places publiques en 2009. Il est désormais responsable de valoriser, enrichir et préserver les actifs culturels du Quartier, notamment les salles de spectacles. Le Partenariat veille également à offrir une animation des lieux par des activités extérieures complémentaires aux spectacles en salle et aux festivals et événements. Il est responsable de la gestion des espaces publics et des infrastructures, de leur mise en valeur nocturne par la mise en lumière, de la promotion et du développement du Quartier comme cœur culturel de Montréal et destination touristique internationale.

Cette évolution de sa mission a mené le Partenariat à soutenir la création d'œuvres originales conçues spécifiquement pour les espaces publics, que ce soit grâce au dispositif technique du Laboratoire numérique urbain (LNU), dans le cadre du festival hivernal Luminothérapie (dont certaines des œuvres originales ont par la suite été présentées ailleurs dans le monde), ou encore par les nombreux projets d'installations urbaines interactives comme le parcours d'art public KM³ et les 21 Balançoires¹² sonores sur la promenade des Artistes. En privilégiant les projets collaboratifs dans le cadre de concours et commandes d'œuvres, le Partenariat du Quartier des spectacles agit comme initiateur de nouvelles formes d'expressions immersives et interactives qui positionnent Montréal comme ville leader dans l'animation de places publiques.

Bien que le Quartier soit en constante évolution, le but recherché a déjà été largement atteint. Ce secteur du centre-ville autrefois délaissé est une destination de choix par sa programmation à la fois diversifiée et surprenante tout au long de l'année. Un renouveau urbain s'est opéré pour en faire aujourd'hui un milieu de vie exceptionnel et authentique, au cœur d'une métropole culturelle dynamique. Plusieurs projets immobiliers culturels ont été réalisés par la collaboration exemplaire entre les différents gouvernements, comme la Maison symphonique de Montréal, la Maison du Festival Rio Tinto Alcan, l'Espace culturel Georges-Émile Lapalme et la Société des arts technologiques (SAT). Une étude récente¹³ a révélé que les 150 millions de dollars de fonds publics investis en aménagement des espaces

En privilégiant les projets collaboratifs dans le cadre de concours et commandes d'œuvres, le Partenariat du Quartier des spectacles agit comme initiateur de nouvelles formes d'expressions immersives et interactives qui positionnent Montréal comme ville leader dans l'animation de places publiques.

¹² Daily tous les jours (Mouna Andraos, Melissa Mongiat)

¹³ GROUPE ALTUS. Étude sur les retombées économiques immobilières – Pôle Place des Arts du Quartier des spectacles. Groupe Altus, 2015



Espace pour la Vie (Biodôme) – Photo : Martine Doyon

publics du Quartier des spectacles depuis 2007 ont permis la réalisation de 48 projets immobiliers pour un investissement total de 1 milliard de dollars. L'étude a également montré que les retombées économiques directes et indirectes s'élèvent à près de 1,6 milliard de dollars.

L'aménagement du Quartier des spectacles se poursuit. Après avoir complété le secteur Place des arts, la Ville réalisera la quatrième et dernière phase en aménageant l'Îlot Clark et collaborera avec la Société de développement Angus et le gouvernement du Québec à la réalisation du projet Carré Saint-Laurent de revitalisation de la « Main » sur son côté ouest, qui va du théâtre Monument National jusqu'à la rue Sainte-Catherine. Le Quartier latin connaîtra également d'importants travaux d'aménagements prévus dans le Programme particulier d'urbanisme (PPU) spécifique au secteur, adopté par le conseil municipal. La réhabilitation de la bibliothèque Saint-Sulpice en espace éducatif pour les jeunes et laboratoire d'incubation, de même que le réaménagement de la Place Émilie-Gamelin confirment le nouvel élan donné au pôle du Quartier latin qui forme une partie intégrante du Quartier des spectacles.

Le caractère multiculturel et la signature typiquement nord-américaine du Quartier des spectacles font de ce kilomètre carré artistique montréalais un espace urbain au pouvoir d'attraction tout à fait unique et qui contribue fortement à la notoriété de Montréal comme ville créative de premier plan. Ce succès doit énormément au travail des artistes et des diffuseurs, qui continuent d'offrir une programmation exceptionnelle. La Ville est sensible

aux défis qui se posent avec le développement de lieux de diffusion en périphérie et explorera toutes les avenues de modèles collaboratifs pour aider les salles de spectacle établies et alternatives à continuer d’être fréquentées par un large public.

Le Pôle Maisonneuve

À cheval entre Rosemont–La Petite-Patrie et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, le pôle Maisonneuve demeure un symbole d’ouverture sur le monde par la présence du Parc olympique, du Musée du Château Dufresne et du Studio Nincheri, et des quatre musées en sciences de la nature de Montréal Espace pour la vie : le Biodôme, l’Insectarium, le Jardin botanique et le Planétarium Rio Tinto Alcan¹⁴. Il s’agit du plus grand complexe muséal scientifique au Canada et l’un des principaux pôles d’attraction de la métropole, avec près de deux millions de visiteurs chaque année, dont 600 000 jeunes.

Espace pour la vie tire sa force de la complémentarité de ses quatre institutions, qui partagent une même vision : porter un regard nouveau sur la relation entre l’humain et la nature par une programmation immersive et variée, alliant science, art et émotion. L’inauguration du Planétarium Rio Tinto Alcan a été l’occasion d’accueillir une première œuvre d’art numérique inspirée par ce nouveau positionnement, *Chorégraphie pour les humains et les étoiles*¹⁵, qui convie visiteurs et passants à un dialogue poétique avec les phénomènes célestes.

Espace pour la vie est un lieu de savoir avec ses programmes d’animations scientifiques pour les jeunes, de formation universitaire, de formation professionnelle en horticulture et de mémoire vivante par ses milliers de pages de documentation de nature horticole, entomologique, astronomique et écologique rendues accessibles sur le web. Grâce aux Jardins-jeunes, aux camps de jour scientifiques et aux visites scolaires, les quatre musées partenaires offrent un cadre idéal à l’épanouissement de milliers de jeunes.

Espace pour la vie accueille aussi près de 300 chercheurs qui travaillent sur des sujets comme la botanique, les phytotechnologies, la biologie moléculaire et, plus généralement, la biodiversité. Il collabore avec certaines des plus grandes institutions scientifiques du monde, comme le Muséum national d’Histoire naturelle de Paris.

Après avoir construit le Planétarium Rio Tinto Alcan, qui redéfinit l’essence même de ce type d’institution par son approche novatrice de l’astronomie, son architecture unique, parfaitement intégrée à son environnement, sa certification LEED Platine et ses équipements à la fine pointe de la technologie, Espace pour la vie poursuit la réalisation de son plan de développement, qui vise à renouveler ses infrastructures.

¹⁴ Cardin Ramirez Julien et AÉdifica

¹⁵ Daily tous les jours

Espace pour la vie tire sa force de la complémentarité de ses quatre institutions, qui partagent une même vision : porter un regard nouveau sur la relation entre l’humain et la nature par une programmation immersive et variée, alliant science, art et émotion.

Comme premier lieu patrimonial de Montréal et lieu de sa fondation, le Vieux-Montréal est engagé dans un processus de protection et de mise en valeur.

La Migration du Biodôme (2019) et la Métamorphose de l’Insectarium (2020) sont deux projets issus d’un concours d’architecture international réalisé en collaboration avec le Bureau du design de Montréal, dont les critères ont été énoncés suite à un *living lab* au cours duquel la question « what has not been done? » a été posée à des architectes, artistes, scientifiques, muséologues et designers parmi les plus réputés au monde.

Toute cette effervescence contribue à renforcer le statut d’Espace pour la vie comme leader international dans son domaine et à le positionner, pour les prochaines années, comme :

- Un laboratoire de créativité, où le savoir se partage, les idées se croisent, les disciplines se stimulent et s’enrichissent;
- Un lieu de diffusion et d’éducation scientifique unique, misant sur l’art et les émotions; un lieu où se vivent des expériences inédites de la nature;
- Un moteur d’innovation, axé sur le développement durable;
- Un mouvement rassembleur, audacieux, créatif et urbain, qui dépasse les frontières des institutions; un engagement envers la biodiversité.

À l’heure où la planète se heurte à des enjeux qui remettent en question nos modes de vie, Espace pour la vie est le porte-étendard montréalais d’un vaste mouvement planétaire en faveur de la biodiversité et un terreau fertile, propice à l’émergence d’une mobilisation citoyenne, inspirant de nouvelles façons de vivre.

La Cité des arts du cirque

En 1997, le Cirque du Soleil inaugurait son siège social sur la 2^e avenue du quartier Saint-Michel, un des quartiers urbains les plus défavorisés au Canada, en bordure de l’immense carrière d’enfouissement Miron devenue le parc Frédéric-Back. En 2003, l’École nationale de cirque emménageait dans ses nouveaux locaux adjacents à ceux du Cirque du Soleil. En 2004, ce fut au tour de la salle de spectacles consacrée aux arts du cirque, la TOHU¹⁶, d’être inaugurée. Le bâtiment d’avant-garde a remporté plusieurs prix pour l’intégration des concepts du développement durable dans sa conception et sur le plan de la récupération énergétique.

Le regroupement de ces trois institutions majeures, auquel s’est joint le festival *Montréal Complètement cirque*, a confirmé le positionnement de Montréal comme une des capitales mondiales des arts du cirque. La vocation de développement social adoptée par les partenaires de la Cité des arts du cirque et ses programmes de réinsertion sociale, ses projets tels que la Falla impliquant les jeunes et la collaboration avec les écoles du quartier St-Michel

16 Marc Blouin, architecte (Schème inc.)/L’architecte Jacques Plante/Jodoin Lamarre Pratte et associés, Architectes (JLP)

sont un atout indéniable dans le développement de ce pôle. En effet, sa présence vient bonifier l'aménagement progressif du parc Frédéric-Back et l'approche de développement sociétal qui lui est spécifique mettra en valeur la vocation de développement social de ce secteur.

Le Vieux-Montréal

Comme premier lieu patrimonial de Montréal et lieu de sa fondation, le Vieux-Montréal est engagé dans un processus de protection et de mise en valeur : intégration dans les plans d'urbanisme de la Ville de 1992 et de 2004, adoption d'un Plan d'action en 1998, Plan de protection et de mise en valeur en 2013. Au terme de ces nombreuses démarches et l'octroi d'un statut récréotouristique, les interventions publiques et privées ont, depuis trente ans, arrêté sa dégradation, soutenu sa restauration et sa réappropriation, et ont consolidé son attrait comme milieu de vie, sa richesse patrimoniale et sa vocation touristique¹⁷. Le Vieux-Montréal est rapidement devenu un pôle créatif et commercial, comme en témoigne l'implantation progressive de la fonction commerciale haut de gamme sur la rue Saint-Paul, tout comme le développement de la Cité du multimédia située dans l'ancien Faubourg des Récollets. En préparation des célébrations du 375^e, la Ville a entrepris des travaux sur d'autres espaces publics reliant le Quartier latin et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) au Vieux-Port : square Viger, recouvrement partiel de l'autoroute Ville-Marie, place Vauquelin et rue Saint-Paul devant le Marché Bonsecours. La Ville a aussi annoncé son appui et sa contribution au réaménagement de la gare maritime d'Iberville, et porte un intérêt particulier à la conversion du Silo # 5 et du Hangar 16, en raison de leur extraordinaire potentiel culturel et touristique.

Le Mont-Royal

Le Mont-Royal est l'icône absolue de Montréal. Le site fait l'objet depuis une trentaine d'années d'une attention toute particulière notamment à la suite de sa désignation de site classé dans la Loi sur le patrimoine culturel du gouvernement du Québec. Le Mont-Royal est aussi un repère important de l'activité culturelle de Montréal. Depuis 20 ans, musiciens amateurs et citoyens se sont approprié l'espace public au pied du monument Sir George-Étienne Cartier sur l'avenue du Parc pour des concerts de tam-tams improvisés qui rassemblent une foule bigarrée chaque dimanche de l'été dans un esprit festif et informel. L'attention particulière dont fait l'objet le Mont-Royal portera dans les prochaines années sur l'avenir des immeubles excédentaires de la Ville dont une partie substantielle se trouve sur son pourtour ainsi que sur la nécessité d'une concertation avec tous les intervenants, publics comme privés, afin d'assurer un équilibre entre la volonté de préservation et celle d'animation des lieux.

Le Mont-Royal est l'icône absolue de Montréal.

Le Mont-Royal est aussi un repère important de l'activité culturelle de Montréal.

¹⁷ VILLE DE MONTRÉAL. *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*. Ville de Montréal, 2013.

La Ville a pris l'engagement de donner encore plus de place aux artistes de la diversité, des Peuples autochtones et de la communauté anglophone afin que la riche mosaïque culturelle de la métropole soit pleinement représentée et contribue activement à son rayonnement.

Le Pôle Ouest

L'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève possède sur son territoire le seul lieu de diffusion francophone dans l'ouest de Montréal. Il s'agit d'un enjeu important pour les citoyens de langue maternelle française qui comptent pour 58 % de la population, et en particulier pour les jeunes qui forment le tiers de la population.

Le développement du pôle culturel de l'Ouest s'est d'abord appuyé sur les infrastructures existantes : la bibliothèque de L'Île-Bizard, la Société patrimoine et histoire de L'Île-Bizard et Sainte-Geneviève et la salle Pauline-Julien du Cégep Gerald-Godin, où se produisent les grands noms du monde du spectacle québécois. Sensible à cette réalité vécue par la population francophone de l'ouest de l'île, la Ville a donné son appui au développement continu de l'offre culturelle. Au cours des dernières années, cette offre s'est diversifiée par la diffusion d'activités initiées ou soutenues par le Service de la culture. À titre d'exemple, la bibliothèque de L'Île-Bizard a accueilli près de deux cents participants pour La Soirée des ados, un événement du réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal. La salle Pauline-Julien a présenté des artistes du Festival Montréal complètement cirque. La consolidation du pôle culturel de l'ouest de l'île va se poursuivre avec la construction d'une toute nouvelle bibliothèque à Pierrefonds, dans le cadre du programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques publiques de Montréal.

10.2 OBJECTIF 2 **Stimuler l'engagement des citoyens dans leur milieu**

Les artistes, les entreprises culturelles et créatives et les citoyens sont les véritables créateurs de culture sur l'ensemble du territoire. Par leurs gestes, ils contribuent à la signature et à l'expérience culturelle de Montréal au quotidien. La Ville est soucieuse d'offrir partout sur le territoire une gamme d'activités qui reflètent la riche diversité montréalaise afin que tous s'y retrouvent et aient envie d'y participer.

La Ville a pris l'engagement de donner encore plus de place aux artistes de la diversité, des Peuples autochtones et de la communauté anglophone afin que la riche mosaïque culturelle de la métropole soit pleinement représentée et contribue activement à son rayonnement. Le CAM fait figure de précurseur en matière de promotion de la diversité culturelle par ses programmes favorisant la participation des artistes autochtones et des communautés culturelles aux concours de demandes de bourses et leur inclusion dans les circuits professionnels. En cinq ans, le CAM aura réussi à doubler le nombre d'organismes et de collectifs de la diversité qu'il soutient. Un mouvement qu'il continuera de dynamiser avec les autres organisations engagées dans la promotion de cette diversité : DAM (Diversité Artistique Montréal), MAI (Montréal, arts interculturels), Vision Diversité et ELAN (English-Language Arts Network).

Le Mois de l'accessibilité universelle dans le réseau des bibliothèques publiques de Montréal chaque mois d'octobre est né de cette même volonté d'inclusion de la diversité. D'autres initiatives méritent d'être soulignées, comme la diffusion par le réseau Accès culture des œuvres d'artistes ayant une limitation fonctionnelle lauréats du *prix Création Mon rêve* et le Circuit découverte de cinq œuvres d'art public, conçu par le Bureau d'art public et accessible à tous grâce à un audioguide.

Les bibliothèques

La Ville considère son réseau de bibliothèques publiques comme un haut lieu d'accessibilité au savoir et à la culture et comme un point d'accès privilégié à sa communauté pour tout citoyen. Les bibliothèques sont de formidables outils de démocratisation culturelle, de cohésion et de développement social. Les bibliothèques du XXI^e siècle sont le tiers lieu entre la maison et le travail ou l'école. Un espace vivant, convivial et stimulant où on se retrouve avec les autres résidents du quartier.

La Politique culturelle de 2005 partait du constat, établi dans le *Diagnostic des bibliothèques publiques de l'Île de Montréal* publié la même année que le réseau avait pris du retard par rapport aux autres grandes villes canadiennes en se basant sur les indicateurs comparables de collections, superficies, heures d'ouverture et nombre d'employés.

Montréal s'était engagée à réaliser à partir de 2007 un plan majeur de mise à niveau de ses bibliothèques municipales avec l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les résultats sont probants :

- 40 % d'augmentation de prêts de documents, soit près d'un million par mois;
- 48 % de hausse de la fréquentation des bibliothèques;
- 168 % d'augmentation de la fréquentation aux activités résultant de la diversification de l'offre en fonction des populations desservies;
- 16 % d'augmentation du nombre de documents, pour un total de 4,2 millions;
- Implantation du progiciel Millennium donnant accès à toute la collection;
- Mise à niveau du parc d'équipement et enrichissement des collections, en particulier les documents sur support et avec accès numériques¹⁸.

Les bibliothèques sont de formidables outils de démocratisation culturelle, de cohésion et de développement social. Les bibliothèques du XXI^e siècle sont le tiers lieu entre la maison et le travail ou l'école. Un espace vivant, convivial et stimulant.

¹⁸ Statistiques 2015 fournies par la Division de la planification et du développement des Bibliothèques de Montréal



Le gradin de la bibliothèque Saul-Below de l'arrondissement de Lachine – Photo : Jean Tremblay

Le plan majeur de mise à niveau du Réseau des bibliothèques a nécessité d'importants réaménagements des espaces. Ville UNESCO de design, Montréal a repoussé les limites en érigeant des bâtiments dont la personnalité et les caractéristiques varient selon les réalités des communautés locales. Les concours d'architecture et de design ont stimulé les concepteurs à créer des lieux innovants et performants, adaptés aux attentes des citoyens.

Quatre bibliothèques ont ainsi été créées ou transformées : la bibliothèque *du Boisé*¹⁹ dans l'arrondissement de Saint-Laurent, *Marc-Favreau*²⁰ au métro Rosemont, *Saul-Bellow*²¹ dans l'arrondissement de Lachine et *Benny*²² dans le quartier de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. La construction d'une cinquième bibliothèque à Pierrefonds a débuté en 2016.

À l'instar d'autres bibliothèques du Québec, du Canada, et d'ailleurs dans le monde, les bibliothèques de Montréal ont informatisé le suivi du prêt par la mise en place du système RFID (Radio Frequency Identification) d'identification automatisée de chaque document par radio fréquence, combiné à des appareils de prêt libre-service permettant aux usagers d'enregistrer leurs emprunts de façon simple, confidentielle et à leur rythme. En plus de rendre la gestion des collections et les activités liées à la circulation des documents plus efficaces, les bénéfices de ce virage technologique au service du citoyen sont percutants : les nouvelles bibliothèques affichent un achalandage record et reçoivent de nombreux prix prestigieux.

19 Consortium Cardinal Hardy/Labonté Marcil/Eric Pelletier architectes (Lemay)

20 Dan Hanganu Architectes

21 Chevalier Morales Architectes

22 Atelier Big City/Fichten Soiferman & Associés/L'Œuf

Ces projets sont financés par le Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques (RAC) de la Ville, qui a révisé en 2016 ses processus de gestion afin de répondre encore plus rapidement à la demande croissante des arrondissements. Les 23 bibliothèques qui ne figurent pas actuellement au Programme RAC vont elles aussi bénéficier d'ici 2022 d'une mise à niveau de l'aire d'accueil en vue d'y installer la technologie RFID.

Parallèlement aux améliorations apportées aux immeubles, la Ville planifie le développement du réseau en y intégrant les principes du développement durable promus par l'Agenda 21 de la culture. Cette conception moderne du rôle de la bibliothèque du XXI^e siècle répond aux exigences d'une société dont l'avenir repose sur le savoir. Un des exemples les plus frappants de l'application de cette conception nouvelle est le rôle des bibliothèques dans ce qu'il est convenu d'appeler la « littératie », c'est-à-dire la nécessité pour un citoyen d'appréhender les transformations qui l'affectent par une éducation continue tout au long de sa vie, particulièrement en termes d'employabilité. Un rôle aujourd'hui reconnu comme un important facteur de développement social et économique.

Les bibliothèques étant des lieux privilégiés de sensibilisation des citoyens au design et à l'architecture, Montréal a lancé en 2014 un programme expérimental d'activités éducatives et de cocréation de design en collaboration avec le Bureau du design et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Fort de ses succès, le programme initialement prévu jusqu'en 2017 sera reconduit.

Il n'y a pas si longtemps, on venait à la bibliothèque pour faire la lecture ou pour l'emprunt d'un ouvrage. On y était aussi tenu de garder le silence. La bibliothèque du XXI^e siècle est un lieu où il fait bon lire le journal en ligne, chercher un emploi, aider les enfants dans leurs travaux scolaires, créer des contenus, participer à un atelier, emprunter des instruments de musique ou entendre des contes, et passer des collections aux connexions, grâce à l'accès à Internet. Les étudiants s'y retrouvent en grand nombre durant la semaine de relâche au festival *Montréal joue*.

Passionnément engagées dans leur quartier, les bibliothèques de Montréal proposent une gamme étendue de moyens d'accéder à la lecture, à l'information, au savoir, à la culture et au loisir. Leur vision commune se résume en quelques mots : inclusives, connectées, animées et authentiquement montréalaises!

En 2017, le Réseau compte 45 bibliothèques de proximité réparties dans les 19 arrondissements de Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) tient le rôle de bibliothèque centrale pour les Montréalais. L'entente entre cette dernière et la Ville confirme la volonté partagée de resserrer les liens et de développer des projets communs. Le projet de revitalisation du bâtiment patrimonial de la bibliothèque Saint-Sulpice en espace éducatif pour les jeunes et laboratoire de création et de fabrication Fab Lab est mené par les deux partenaires.

Passionnément engagées dans leur quartier, les bibliothèques de Montréal proposent une gamme étendue de moyens d'accéder à la lecture, à l'information, au savoir, à la culture et au loisir. Leur vision commune se résume en quelques mots : inclusives, connectées, animées et authentiquement montréalaises!

La Ville de Montréal possède un réseau muséal riche et dynamique, composé de trois catégories de musées : artistique, scientifique, historique.

Avec ses collections de plus de 4,2 millions de documents, ses 12 millions de prêts annuels en moyenne et une offre de services adaptée aux besoins des communautés, les bibliothèques de Montréal ne cessent de gagner en popularité et se placent en tête de liste des sondages de satisfaction menés auprès des citoyens. Elles sont un maillon incontournable dans la chaîne de l'innovation, de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants, et de la persévérance scolaire. Un formidable outil de développement pour *Montréal, métropole culturelle* face au défi de toute ville moderne qui comprend l'importance de considérer le savoir comme une de ses plus grandes priorités. L'opérationnalisation du centre de services partagés optimisera encore plus le réseau.

Les musées

Les musées sont les autres acteurs majeurs de démocratisation culturelle et du savoir. La Ville de Montréal possède un réseau muséal riche et dynamique, composé de trois catégories de musées : artistique, scientifique, historique. On y dénombre pas moins de 106 établissements²³: musées, centres d'interprétation, centres d'exposition, espaces d'exposition dans les maisons de la culture et centres d'artistes autogérés. Depuis trois décennies, la fréquentation annuelle des institutions muséales est en hausse constante au Québec. Montréal n'échappe pas à cette tendance forte, avec 6,5 millions d'entrées par année, ce qui représente un peu moins de la moitié de la fréquentation totale dans la province²⁴.

L'offre muséale de Montréal est riche, tant par la diversité des thèmes et de ses collections que par le type d'institutions de taille et de statut variés. Des 106 institutions muséales de la région de Montréal, 63 sont spécialisées en arts, ce qui reflète la richesse de la création artistique de la métropole. Cette proportion est impressionnante puisqu'elle avoisine plutôt les 15 % dans les autres villes nord-américaines. Le nombre important d'établissements en art contemporain est un trait distinctif de Montréal. La présence de centres d'artistes autogérés renforce le positionnement de Montréal comme centre de créativité en arts visuels. C'est aussi à Montréal que se trouve le musée d'art le plus fréquenté du Canada et en 12^e position parmi tous les musées d'Amérique du Nord, le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), qui accueille plus d'un million de visiteurs chaque année.

²³ Incluant les Maisons de la culture et les vingt-huit centres d'artistes autogérés œuvrant à Montréal.

²⁴ ROUTHIER, Christine. « La fréquentation des institutions muséales en 2014 et 2015. » dans *Optique culture*, OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, no 48, 2016.

La métropole se distingue aussi par son offre de musées scientifiques. Cette vocation s'est amorcée avec l'ouverture du musée Redpath en 1882 et se poursuit de nos jours avec des institutions d'envergure comme les quatre musées de sciences naturelles d'Espèce pour la vie dans le Pôle Maisonneuve, le Centre des sciences de Montréal, la Biosphère au Parc Jean-Drapeau ou le Cœur des sciences. Montréal est sans contredit une ville du savoir avec ses universités, ses centres de recherche et ses collèges. Véritables pépinières de talents, les universités, Cégeps et écoles professionnelles jouent un rôle essentiel dans le développement culturel. Outre la formation professionnelle, ils s'engagent dans la recherche et le développement, d'où émanent les pratiques artistiques de demain. Montréal se doit d'inclure la forte culture scientifique, technique et numérique comme composante importante de son écosystème culturel et créatif.

Montréal fait partie d'une minorité de villes dans le monde dont on connaît le nom des fondateurs, la date et le lieu exacts de fondation. Montréal a donné le nom de Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, à son musée d'histoire et d'archéologie érigé à l'emplacement précis de sa fondation. Le musée a pour vocation de rendre accessibles aux Montréalais des trésors archéologiques de partout dans le monde.

Inauguré en 1992 dans le cadre des fêtes entourant le 350^e anniversaire de Montréal, le musée Pointe-à-Callière poursuit le projet « La Cité de l'archéologie et de l'histoire », avec l'appui des gouvernements du Québec et du Canada, de valorisation du site de la fondation de Montréal à travers les différentes époques par une vision continue de l'histoire : vestiges du marché public Sainte-Anne sur la Place d'Youville et du parlement du Canada-Uni qui y fut établi de 1844 à 1849, ancien hôpital général de Montréal qui s'y trouvait de 1695 à 1880, tout en rappelant que le site fut le lieu de construction du premier établissement français en 1642, le Fort de Ville-Marie, puis du château de Callière en 1695. L'inauguration de la deuxième phase d'exposition de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal se fera le jour même du 375^e anniversaire de Montréal le 17 mai 2017 par l'ouverture d'un nouveau pavillon, Le Fort Ville-Marie.

Portée par l'élan de son 375^e anniversaire, la Ville de Montréal mettra en valeur la richesse des collections des 15 musées d'histoire privés et publics sur son territoire²⁵. De concert avec les gouvernements du Québec et du Canada, la Ville invitera la direction des musées à amorcer une démarche visant à mettre en valeur le caractère distinctif de l'histoire de Montréal en Amérique du Nord et à rendre l'expérience du visiteur plus vibrante afin d'augmenter la fréquentation de ces musées.

La Ville se propose de mieux intégrer la préservation et la transmission des patrimoines culturels immatériels des Montréalais dans ses politiques et ses programmes.

²⁵ Centre d'histoire de Montréal; Château Ramezay, musée et site historique de Montréal; Écomusée du fier monde; Lieu historique national de Sir George-Étienne Cartier; Lieu historique national du Commerce-de-la-fourrure-à-Lachine; Maison Nivard de Saint-Dizier, musée et site archéologique; Maison Saint-Gabriel, musée et site historique; Musée commémoratif de l'Holocauste à Montréal; Musée de Lachine; Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal; Musée Dufresne-Nincheri; Musée Marguerite-Bourgeoys; Musée McCord; Musée Stewart; Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

La Ville souhaite aller encore plus loin en affirmant son leadership dans la reconnaissance de la culture artistique autochtone contemporaine et veut dépasser la logique d'inclusion sociale.

Depuis l'adoption de la loi sur le patrimoine culturel de 2012, la notion de patrimoine a été élargie et comprend dorénavant le patrimoine naturel, matériel et vivant qui comprend les traditions ou le savoir-faire transmis d'une génération à l'autre. La Ville se propose de mieux intégrer la préservation et la transmission des patrimoines culturels immatériels des Montréalais dans ses politiques et ses programmes.

Le Centre d'histoire de Montréal (CHM), dont la mission est de mieux faire apprécier les origines multiples de l'identité montréalaise, jouera un rôle clé à cet effet. Logé dans un tout nouvel immeuble dans le Quartier des spectacles, le CHM disposera de plus grands espaces d'expositions et de dispositifs multimédias permettant de mieux documenter et de rendre accessibles les traces de mémoire, matérielles et immatérielles, du patrimoine commun des Montréalais, peu importe leurs origines et leur condition sociale. Le CHM continuera d'enrichir notre connaissance de l'histoire oubliée des bâtiments, des lieux et des rues de Montréal par son travail d'exploration des archives.

La préservation et la mise en valeur du patrimoine vivant des Peuples autochtones sont aussi une nécessité. Cette priorité est inscrite dans la politique culturelle de 2005 et prend tout son sens en 2017 avec le Grand projet de réconciliation de la métropole et la mise en lumière des artistes, créateurs et agents de changement issus de ces communautés. Plusieurs lieux de diffusion ont pris l'engagement de valoriser cette présence autochtone à Montréal, tels que le jardin des Premières Nations au Jardin botanique de Montréal et l'événement *Un printemps autochtone d'art* organisé par le réseau Accès culture. Les initiatives du musée et site historique Maison St-Gabriel, de la coopérative de production audiovisuelle autochtone Wapikoni mobile et du Festival Présence autochtone s'y consacrent entièrement.

La collection municipale d'art public comprend plusieurs œuvres d'artistes des peuples autochtones, comme celle de Nadia Myre. La Ville souhaite aller encore plus loin en affirmant son leadership dans la reconnaissance de la culture artistique autochtone contemporaine et veut dépasser la logique d'inclusion sociale. Le projet de Carrefour international des Arts et Cultures des Peuples autochtones DestiNATIONS s'avère porteur pour faire connaître les traditions des Peuples autochtones, de même que la richesse des artistes contemporains. Le projet viendrait aussi combler l'absence d'un lieu consacré à la mise en valeur du patrimoine et de la création autochtones.

Les communautés religieuses qui ont joué un rôle fondateur dans l'édification de la nation québécoise possèdent un patrimoine mobilier, immobilier et documentaire très important qu'il y a urgence de préserver. Confrontées au vieillissement de leurs membres, les communautés cherchent le moyen de conserver et de transmettre cet héritage précieux. La création d'un centre dédié pourrait répondre à ce besoin. La relève devra être assurée en collaboration avec les musées dont elles ont la charge, notamment le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, la Maison de Mère d'Youville et l'Hôpital général.

L'appui de la Ville de Montréal au secteur muséal est important. Le développement d'une politique muséale et d'un cadre de référence en matière de muséologie permettra d'assurer le développement du réseau de manière organisée et structurante. La réflexion sur les besoins d'espaces pour l'entreposage des collections doit se poursuivre. Les interventions de la Ville devront contribuer à enrichir l'offre de services des musées montréalais aux citoyens, à stimuler les pratiques d'excellence et à faire en sorte que les institutions muséales demeurent bien outillées pour faire face aux enjeux actuels et à venir. En outre, des partenariats avec les départements universitaires pourraient stimuler la recherche sur les collections municipales et muséales.

La créativité des citoyens

La Ville a pour objectif de favoriser la créativité des citoyens et de leur offrir des occasions de tisser des liens grâce au partage d'activités artistiques dont les retombées sont multiples. La pratique artistique amateur et le loisir culturel sont les premiers jalons de la proximité et de l'accessibilité à la culture et autant d'occasions de vivre ensemble dans les quartiers culturels montréalais. Il s'agit d'outils très pertinents pour la persévérance scolaire et le développement de l'estime de soi chez les jeunes. De plus, la pratique artistique amateur est un élément important du développement des publics.

Depuis 2008, plusieurs interventions de la Ville ont contribué au développement de la pratique artistique amateur. Le Diagnostic de la pratique artistique amateur à Montréal réalisé en 2012 recensait plus de 5 000 activités offertes par 300 organismes partenaires rejoignant 60 000 citoyens annuellement. Le Diagnostic a posé plusieurs constats qui ont conduit tous les intervenants à adopter une vision commune dès l'année suivante : il faut s'adapter aux nouveaux enjeux. La pratique artistique amateur fait face à des changements sociodémographiques et socioculturels importants, comme l'augmentation du nombre de citoyens issus de l'immigration, le vieillissement de la population et une activité culturelle de plus en plus virtuelle en raison du numérique.

Les arrondissements ont relevé le défi d'adapter leur pratique à ces nouveaux enjeux en collaborant encore plus étroitement avec les organismes locaux. La création de divers programmes phares a permis aux intervenants en loisir culturel des arrondissements et à leurs organismes partenaires de réaliser des projets novateurs, rassembleurs et inspirants. Issu d'une collaboration entre le Centre culturel Georges-Vanier et Bellastock.QC dans l'arrondissement du Sud-Ouest, *Le Grand Détournement* a proposé aux participants une démarche créative basée sur la collaboration et le détournement d'objets. Dans le cadre du *Soutien à la création numérique pour les 13-17 ans*, des adolescents du quartier Centre-Sud appuyés par l'organisme Oxy-Jeunes se sont initiés aux techniques de composition musicale pour créer des œuvres exprimant leurs réalités, avec l'accompagnement d'un artiste-animateur de la Société des arts technologiques (SAT). La pertinence des investissements municipaux doit être reconnue et de véritables maillages doivent être instaurés entre les intervenants culturels, municipaux et associatifs.

La pratique artistique amateur et le loisir culturel sont les premiers jalons de la proximité et de l'accessibilité à la culture et autant d'occasions de vivre ensemble dans les quartiers culturels montréalais.

Une décennie plus tard, le succès de la médiation culturelle est indéniable. Montréal est reconnue internationalement pour son soutien, son développement et sa recherche en matière de médiation culturelle.

10.3 OBJECTIF 3 Miser sur le pouvoir de la culture et des arts

La médiation culturelle

La médiation culturelle est inscrite dans les priorités de la Politique culturelle depuis 2005, qui voyait dans cette nouvelle approche le moyen d'étendre l'accès et la participation de tous les citoyens et ainsi, permettait de mettre en action la volonté de la Ville d'assurer une véritable démocratisation culturelle. Elle permet d'initier le citoyen à l'appréciation des diverses formes d'arts et à la culture en cherchant à lui donner confiance en sa capacité de participer à la création de sens en tant qu'acteur culturel de plein droit. L'approche retenue valorise tout particulièrement le contact de proximité, direct et personnalisé, et une prise en compte de la diversité des publics, de leurs savoirs et de leurs capacités.

Une décennie plus tard, le succès de la médiation culturelle est indéniable. Montréal est reconnue internationalement pour son soutien, son développement et sa recherche en matière de médiation culturelle.

La Ville s'est appuyée sur ses alliés naturels et son réseau – le milieu culturel, les universités, le milieu scolaire, les bibliothèques, les maisons de la culture — ce qui a contribué à ancrer les pratiques de médiation culturelle au sein de toutes les communautés montréalaises, décuplant ainsi son impact auprès de l'ensemble de la population :

- Mise en œuvre de trois programmes de financement de projets s'adressant aux organismes culturels professionnels et aux arrondissements;
- Plus de 750 projets de valorisation de la vie culturelle professionnelle auprès des citoyens;
- Plus de 25 000 activités de médiation culturelle;
- Plus de 270 000 participants, dont plus de la moitié provenant des écoles primaires et secondaires où on retrouve une proportion importante de jeunes issus de l'immigration récente;
- Une participation directe à un total de 810 000 journées de rencontres artistiques et créatives en dix ans, soit plus de 80 000 journées de médiation culturelle par année sur le territoire montréalais.

La priorité accordée à la médiation culturelle tient au caractère novateur des interventions sociales permettant notamment de rejoindre les populations les plus vulnérables. Parmi les nombreuses initiatives de médiation culturelle soutenues par la Ville se retrouvent un projet de cocréation en théâtre pour des femmes autochtones, des activités de lecture pour des personnes en situation d'itinérance et des rencontres autour du cinéma québécois pour des personnes incarcérées.

La médiation culturelle rejoint en cela les objectifs de l'Agenda 21 de la culture en créant des ponts entre les créateurs et les populations, en suscitant la créativité et en contribuant à développer le lien social en milieu urbain, dans le respect des appartenances et de la diversité. La médiation culturelle est aussi un outil ludique qui contribue à réduire la fracture numérique lorsque l'activité proposée s'appuie sur l'appropriation des nouvelles technologies de l'information.

Des programmes « hors les murs » ont vu le jour dans quelques quartiers, dont le plus reconnu est certainement celui de la maison de la culture de Villeray–St-Michel–Parc-Extension, lancé en 2007 avec pour but de provoquer des rencontres entre les citoyens, les artistes et leurs œuvres. Tout au long de l'année, des événements culturels sont organisés hors des lieux de diffusion habituels aussi bien dans les quartiers centraux de l'arrondissement que dans les zones plus éloignées.

D'autres projets de médiation tissent des fibres multiculturelles et intergénérationnelles. Avec *Comptines et berceuses en courtepoinTE*, la maison de la culture de Côte-des-Neiges et la conteuse Renée Robitaille recueillent les récits des familles immigrantes, en collaboration avec l'Association des parents de Côte-des-Neiges et le service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants. Le programme de médiation culturelle *Contact, le plaisir des livres* des bibliothèques de Montréal, s'adresse aux parents et à leurs enfants de moins de 5 ans et vise particulièrement les populations des milieux défavorisés et les nouveaux arrivants. Les rencontres gratuites se déroulent dans des endroits fréquentés par les familles tels que les HLM, les CLSC, les organismes communautaires ou la résidence familiale. Les bibliothèques de Montréal se sont donné comme mission d'être une des premières portes d'entrée vers la culture québécoise et la langue française par les livres.

Les bibliothèques de quatre arrondissements ont déployé un projet d'agents de liaison (Montréal-Nord, Villeray–St-Michel–Parc-Extension, LaSalle et Ahuntsic-Cartierville) s'adressant spécifiquement aux enfants et familles de l'immigration par des animations hors les murs visant la fréquentation des bibliothèques et leur participation à la vie sociale et culturelle. Le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM), créé en 2016, réunit sous une même bannière des activités sociales et économiques et poursuivra cet effort afin que les agents de liaison deviennent de véritables agents d'intégration des nouveaux arrivants.

La médiation culturelle rejoint en cela les objectifs de l'Agenda 21 de la culture en créant des ponts entre les créateurs et les populations, en suscitant la créativité et en contribuant à développer le lien social en milieu urbain, dans le respect des appartenances et de la diversité.

Les nouvelles approches
en médiation culturelle
sont des vecteurs
de progrès social et
Montréal visera à les
explorer pour créer une
citoyenneté culturelle
encore plus inclusive.

Plusieurs projets soutenus par la Ville ont pour but le progrès social : la sensibilisation des citoyens aux enjeux de la propreté par le spectacle d'une troupe de cirque ou par de grandes murales peintes sur les façades des bâtiments; ou encore, le soutien à la revitalisation de la Place Émilie-Gamelin coin Sainte-Catherine et Berri par des projets alliant arts, spectacles, intervention sociale et agriculture urbaine. Les nombreuses initiatives hors les murs des bibliothèques municipales sous forme de points de services mobiles, à vélo ou dans des chalets de parc reconvertis pour l'occasion, sont autant de façons de repenser l'intervention municipale pour encore mieux servir les citoyens.

La médiation est également au cœur de la mission de plusieurs institutions et organismes culturels montréalais. Le programme *Le Musée en partage* du Musée des beaux-arts de Montréal propose une expérience éducative gratuite aux Montréalais qui n'auraient pas la chance de visiter le Musée autrement, et ce, grâce à des partenariats avec les organismes communautaires. Plusieurs organismes montréalais placent la médiation culturelle au cœur de leur mission comme moyen de créer des liens profonds et de plus en plus novateurs avec les citoyens : Bouge de là, Circuit-Est, le Festival du Jamais Lu, l'Opéra de Montréal, OBORO, le Théâtre aux Écuries, la TOHU, Wapikoni Mobile et bien d'autres.

Culture pour tous est un organisme incontournable en médiation culturelle à l'échelle du Québec. Ses *Journées de la culture* proposent chaque année des activités interactives de découverte et d'appréciation des arts et de la culture offertes gratuitement à la population québécoise. Pour sa 20^e édition en 2016, 3 000 activités gratuites se sont déroulées dans plus de 400 villes et villages, d'un bout à l'autre du Québec.

Les actions de la Ville et de ses partenaires en médiation culturelle sont multiples, mais toutes ouvrent un dialogue sous une forme ou sous une autre. La participation citoyenne et la notion d'échanges artistiques et culturels les caractérisent. Montréal œuvre ainsi au renforcement du vivre ensemble et au développement d'une citoyenneté culturelle forte.

Les nouvelles approches en médiation culturelle sont des vecteurs de progrès social et Montréal visera à les explorer pour créer une citoyenneté culturelle encore plus inclusive. La pratique en médiation a évolué et la façon d'en évaluer les bénéfices aussi. Les conclusions d'une recherche récente²⁶ démontrent que les enjeux de la médiation touchent l'ensemble de la vie en société et que son approche est à la fois structurante et efficace pour faire face aux défis de demain.

²⁶ JACOB, Louis, BÉLANGER, Anouk. « Les effets de la médiation culturelle : participation, expression, changement. » UQAM, 2014.

Le réseau Accès culture

Le réseau Accès culture est un partenaire actif de ce mouvement de démocratisation par la médiation culturelle de proximité. Le réseau a été lancé lors du *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle* en 2007, à la suite de l'engagement de Montréal de consolider et de valoriser son réseau de diffusion culturelle. Les 24 diffuseurs municipaux qui en sont membres présentent des activités culturelles gratuites ou à petits prix dans près de 60 lieux, répartis dans les 19 arrondissements. Le réseau est unique au monde par son ampleur, son enracinement et sa présence sur tout le territoire.

Entre 2010 et 2015, plus de 14 000 activités culturelles professionnelles (spectacles, projections, expositions) ont été présentées et fréquentées par près de 3,5 millions de Montréalais. Le réseau Accès culture a mené près de 8 000 activités d'accompagnement et de médiation dans le but de faciliter l'accès du public aux œuvres des créateurs montréalais.

À l'aube de son dixième anniversaire, le réseau a réussi à actualiser sa mission et ses moyens pour occuper une place de choix au cœur de la vie culturelle montréalaise. Il vise plus que jamais à favoriser la participation de tous les citoyens à la vie culturelle de leur quartier, selon de forts principes démocratiques et d'équité.

Le réseau Accès culture entend continuer d'offrir une programmation complémentaire à celle des diffuseurs privés en axant prioritairement ses interventions sur la médiation culturelle, l'implication citoyenne, l'incubation artistique professionnelle et la découvrabilité. Le réseau poursuivra aussi son travail de diffusion des artistes issus de la diversité, de mise en valeur de la force des propositions artistiques et d'élargissement des publics en considérant la réalité de chacun des quartiers.

Parallèlement à son action de terrain et de proximité sur le territoire montréalais, le réseau Accès culture a établi une relation forte avec l'ensemble du Québec, tant avec les Peuples autochtones par le projet *Un printemps autochtone d'art* qu'à travers les *Rencontres culturelles avec les régions du Québec* lancées en 2009, ayant pour résultat la diffusion du travail d'artistes professionnels en arts de la scène et en arts visuels auprès du public montréalais. Enfin, la participation du réseau Accès culture à RIDEAU permet aux diffuseurs montréalais d'établir un dialogue constant avec les autres diffuseurs. De plus, le Prix Accès culture est décerné chaque année à un artiste ou à une compagnie du Québec faisant partie de la Bourse Rideau.

Le réseau est unique au monde par son ampleur, son enracinement et sa présence sur tout le territoire. Il vise plus que jamais à favoriser la participation de tous les citoyens à la vie culturelle de leur quartier, selon de forts principes démocratiques et d'équité.

Le réseau Accès culture joue également un rôle essentiel dans l'écologie du milieu artistique québécois en aidant les artistes émergents à se professionnaliser au contact d'artistes établis, en prolongeant la vie de spectacles par la présentation de reprises et en offrant des résidences de création.

Le réseau Accès culture joue également un rôle essentiel dans l'écologie du milieu artistique québécois en aidant les artistes émergents à se professionnaliser au contact d'artistes établis, en prolongeant la vie de spectacles par la présentation de reprises et en offrant des résidences de création. Le réseau Accès culture collabore étroitement avec le Conseil des arts de Montréal. La tournée estivale dans les parcs de Montréal de pièces du répertoire de William Shakespeare, *Shakespeare-in-the-Park*, est un bon exemple de cette complicité, de même que le programme *Le Conseil des arts de Montréal en tournée* qui soutient annuellement une cinquantaine d'organismes et de collectifs artistiques en arts de la scène et qui présente au total pas moins de 400 représentations sur tout le territoire.

La programmation jeunesse du réseau Accès culture veille à rendre l'offre culturelle accessible à tous et à cultiver le goût des arts dès le plus jeune âge. Ses diffuseurs sont en relation étroite avec les écoles primaires et secondaires publiques de leur quartier, ce qui représente un atout considérable pour le milieu scolaire. Cet engagement du réseau en faveur du développement et de la fidélisation des publics est absolument vital pour le développement durable de la création culturelle nationale dans un contexte de plafonnement des aides publiques.

La politique culturelle de Montréal de 2005 reconnaissait déjà la place importante de la culture dans le système d'éducation sur le plan des connaissances, mais surtout en matière d'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble. Les activités culturelles telles que les rencontres entre les élèves et les artistes, les ateliers de découvertes, d'initiation, de préparation à des spectacles, d'animations autour d'expositions et les expérimentations artistiques permettent d'offrir une éducation artistique complémentaire au curriculum, de développer l'appréciation des arts et de faire émerger de nouvelles vocations. L'offre culturelle et artistique dans les écoles contribue à l'effort collectif pour encourager la persévérance scolaire en offrant des activités d'émulation et de renforcement positif, notamment par l'appréciation des pairs.

La Ville a posé un geste significatif en remettant chaque année une carte d'abonnement aux bibliothèques de Montréal à tout nouvel élève de la 1^{re} année du primaire et du secondaire de la Commission scolaire de Montréal et des autres commissions scolaires sur son territoire. Cet accès à une carte de bibliothèque sera encore élargi dans la mise en œuvre de la Politique de l'enfant de la Ville. La Ville adhère à la démarche québécoise de mobilisation Re_Création initiée par Culture Montréal, qui souhaite que la culture soit intégrée aux saines habitudes de vie des jeunes au même titre que l'activité physique et la bonne alimentation. La campagne *Une dose de lecture par jour pour grandir en santé!* illustre bien l'importance de cette compétence dans leur développement. Mise en œuvre depuis 2011 par le comité d'Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) d'Hochelaga-Maisonneuve, elle a été reprise par plusieurs autres comités ÉLÉ du Grand Montréal.

Des liens plus étroits entre la culture et l'éducation impliquent une grande collaboration entre les villes et le gouvernement du Québec ainsi qu'une complémentarité dans leurs actions. Le nouvel élan que donnera le gouvernement du Québec par la mise à jour de sa Politique culturelle en 2017 est porteur d'espoir.



Tournage de *The Last Templar* à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde – Photo : Jan Thijs

11

Exercer notre leadership
dans la mobilisation
des forces vives

Consciente de la force des partenariats, Montréal entretient depuis de nombreuses années des échanges productifs tant avec les gouvernements du Québec et du Canada qu'avec les parties prenantes du secteur culturel et créatif. Elle a fait de la concertation son modus operandi, processus typiquement montréalais qui assure la réussite des projets par la prise en compte des différents points de vue au moment de leur conception et une action coordonnée lors de la réalisation. Ce choix doit être poursuivi et s'affirmera dans la mise en œuvre de la Politique de développement culturel 2017-2022.

11.1 LA CONCERTATION INCLUSIVE

L'instance de concertation tout à fait unique que constitue le *Comité de pilotage Montréal, métropole culturelle* réunit au plus haut niveau les représentants des grands partenaires que sont le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Culture Montréal et le monde des affaires. Depuis 2008, le Comité de pilotage s'est réuni annuellement pour assurer la bonne exécution du Plan d'action *Montréal, métropole culturelle* 2007-2017. Le Comité de pilotage a fait la preuve de l'importance et de l'impact de partager une même vision d'ensemble, pour tous les partenaires stratégiques du développement culturel de Montréal.

La concertation est également un des moteurs du dynamisme dans plusieurs quartiers grâce à la collaboration avec des instances participatives comme *Les voies culturelles des faubourgs*, *le Regroupement arts et culture de Rosemont-La Petite-Patrie* ou la *Table de quartier Vivre Saint-Michel en santé*, des acteurs qui agissent localement et sont au cœur des préoccupations de leur arrondissement.

L'organisme Culture Montréal occupe un rôle de premier plan en matière de développement culturel en tant que mouvement citoyen indépendant, non partisan et sans but lucratif, rassemblant toute personne intéressée à promouvoir la culture comme élément essentiel du développement de Montréal. Le gouvernement du Québec a reconnu Culture Montréal comme un interlocuteur privilégié en lui accordant le statut de Conseil régional de la culture pour Montréal. Le mouvement poursuit trois objectifs :

- Promouvoir le droit, l'accès et la participation à la culture pour tous les citoyens;
- Affirmer le rôle de la culture dans le développement de la ville, notamment en suscitant la participation des milieux culturels professionnels à la vie de la collectivité;
- Contribuer au positionnement de Montréal comme métropole culturelle par la mise en valeur de sa créativité, de sa diversité culturelle et de son rayonnement national et international.

Elle a fait de la concertation son modus operandi, processus typiquement montréalais qui assure la réussite des projets par la prise en compte des différents points de vue au moment de leur conception et une action coordonnée lors de la réalisation. Ce choix doit être poursuivi et s'affirmera dans la mise en œuvre de la Politique de développement culturel 2017-2022.

Les institutions de savoir sont parties prenantes du développement culturel de la métropole ainsi que de son rayonnement international.

Les institutions de savoir sont parties prenantes du développement culturel de la métropole ainsi que de son rayonnement international, notamment par la formation de la relève dans les métiers de création et de gestion des arts, par leurs programmes de recherche et développement et par les activités culturelles qu'elles déploient, tant sur leur territoire que dans leur quartier. Elles contribuent fortement à attirer les meilleurs talents et les investissements d'entreprises soucieuses d'offrir un milieu de vie stimulant à leurs travailleurs et à leurs familles. Les programmes universitaires touchent à tous les domaines artistiques ainsi qu'au design, à l'architecture et aux nouveaux modes de création numérique. C'est à partir de ce constat que la Ville souhaite impliquer davantage les institutions de savoir dans les nombreuses occasions de collaborations entre les intervenants culturels et les autres milieux qui contribuent à la vitalité montréalaise.

11.2 LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) est le partenaire stratégique de Montréal depuis la signature de la première Entente de développement culturel de Montréal, en 1979. Annuellement, la Ville et le MCC investissent une cinquantaine de millions de dollars pour la mise en valeur du patrimoine, l'accès à la culture, la médiation culturelle ainsi que le développement des bibliothèques et d'autres équipements culturels.
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) occupe une place bien spéciale depuis son ouverture en 2005. Elle assume désormais la fonction de bibliothèque centrale de Montréal auprès des Montréalais et des Bibliothèques de Montréal.
- Le Secrétariat à la région métropolitaine (SRM-MAMOT) est le partenaire financier de la Ville dans plusieurs projets culturels d'envergure, notamment le Quartier des spectacles, le soutien à la tenue de concours de design et d'architecture, le financement des festivals et événements, et des ateliers d'artistes.
- Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) est un partenaire stratégique du Conseil des arts de Montréal et un intervenant majeur à Montréal. Il verse annuellement environ 65 millions de dollars à des artistes et organismes montréalais sous forme de subventions, de bourses et de résidences.
- La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) est un intervenant majeur pour le développement des entreprises culturelles et créatives. La SODEC œuvre en étroite collaboration avec la Ville sur plusieurs dossiers économiques culturels stratégiques.
- La Ville compte parmi ses partenaires de premier plan d'autres ministères, sociétés et agences gouvernementales du Québec comme la Société de la Place des Arts, Télé-Québec, l'Observatoire de la culture et des communications, le ministère du Tourisme et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation en ce qui a trait à la stratégie numérique.

11.3 LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

- Le ministère du Patrimoine canadien est le premier partenaire fédéral de Montréal et sa participation active se fait sentir dans de nombreux dossiers, particulièrement ceux liés aux équipements et aux espaces culturels.
- Développement économique Canada est très présent dans les dossiers culturels ayant une composante économique importante comme les grands festivals et événements.
- Depuis sa fondation en 1957, le Conseil des arts du Canada joue un rôle de premier plan dans le financement des arts à Montréal. L'annonce par le gouvernement fédéral d'une injection de fonds pour doubler le budget du Conseil d'ici cinq ans en fera un acteur crucial à Montréal, comme ailleurs au Canada.
- Téléfilm Canada, dont le siège social est à Montréal, est un intervenant indispensable au développement des sociétés de production cinématographique, très actives à Montréal.
- La présence à Montréal des institutions fédérales telles que l'Office national du film du Canada et la Société Radio-Canada ont un impact structurant pour le milieu de la création montréalaise de même que les appuis accordés par Infrastructure Canada aux différents projets d'aménagements culturels de la Ville.



Un monde qui s'achève, Lola – Photo : Martine Doyon

12

Conclusion

Montréal agit pour se maintenir dans le peloton de tête des grandes métropoles culturelles du 21^e siècle à l'ère du numérique. Depuis 10 ans, elle a conjugué tous ses efforts et rallié tous ses partenaires autour d'une vision audacieuse du rôle de la culture comme pilier de son développement durable. La première phase de ce projet collectif est aujourd'hui largement complétée. La Politique de développement culturel 2017-2022 propose une vision évolutive, dans la continuité des idéaux qui ont inspiré cette vision d'un Montréal, métropole culturelle.

Montréal est attachée à l'idée que la culture doit se développer de façon organique et durable, en misant sur le foisonnement et la richesse des initiatives locales et citoyennes. L'actualisation de la Politique vise à mettre en place un cadre inspirant et mobilisateur, favorable à la poursuite de collaborations fructueuses entre la Ville, ses partenaires des autres paliers de gouvernement et des arrondissements, et l'ensemble des acteurs du milieu culturel. L'objectif poursuivi est clair : libérer le plein potentiel créatif des citoyens, des artistes et créateurs, et des entreprises culturelles et créatives. La métropole a l'ambition de stimuler encore plus l'expression culturelle collective de ce que nous sommes, de ce que nous pouvons être et du lien culturel qui nous unit dans un vivre ensemble harmonieux.

La Politique de développement culturel 2017-2022 fait preuve de réalisme. Le contexte a beaucoup changé en dix ans. L'offre culturelle en ligne fait concurrence aux services de proximité. Le réflexe culturel du citoyen s'est beaucoup développé. Les attentes sont plus élevées. La Politique reconnaît l'ampleur des bouleversements causés par la révolution numérique. Elle se donne comme priorité d'appuyer et de stimuler les initiatives permettant d'en exploiter les avantages plutôt que d'en subir les conséquences. En suivant le principe « *high tech/high touch* », elle s'engage à *Savoir conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique*.

La Politique continuera de miser sur la force du modèle typiquement montréalais de concertation qui lui réussit si bien. Elle accentuera la recherche de synergies et le transfert d'expertise entre les milieux. Elle favorisera l'exploration de modèles d'affaires et de financement innovants, en particulier ceux liés à l'économie collaborative.

La métropole exercera son leadership comme acteur culturel de premier plan :

- Par des projets d'aménagement des quartiers culturels et de valorisation du patrimoine qui prennent en considération le savoir collectif des populations concernées;
- Par l'effet de levier de son financement, déployé de façon stratégique aux différentes étapes d'un projet, afin de mobiliser la participation des autres paliers de gouvernement et du milieu des affaires;

La métropole a l'ambition de stimuler encore plus l'expression culturelle collective de ce que nous sommes, de ce que nous pouvons être et du lien culturel qui nous unit dans un vivre ensemble harmonieux.

- Par sa connaissance fine du territoire lui permettant d'identifier en amont des artistes émergents et des projets porteurs;
- Et surtout, par l'impact décuplé d'une administration municipale qui partage la même conviction du pouvoir transformateur de la culture pour le développement économique et social de la métropole.

La Politique de développement culturel de la Ville de Montréal pour la période 2017-2022 porte la conviction que plus nous saurons collectivement comment rendre l'expérience culturelle du citoyen encore plus riche dans son milieu de vie à l'ère numérique, plus nous stimulerons son engagement et sa fierté.



Machine Variations, performance des artistes Nicolas Bernier et Martin Messier – Photo : Julie Artacho

13

Objectifs et priorités

1

LES ENTREPRISES ET INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Que les conditions se mettent progressivement en place, afin que le climat soit favorable dès 2018 à l'entrepreneuriat culturel et créatif, au développement de la relève, à l'exportation, à l'excellence artistique et au rayonnement et positionnement de Montréal comme chef de file en matière de développement des entreprises culturelles et créatives.

PRIORITÉS :

- Avant la fin de 2017, mettre en œuvre un mécanisme de collaboration dynamique entre le Service de la culture et le Service du développement économique afin de décupler l'impact des actions posées;
- Réviser les processus et critères des programmes de soutien afin de répondre aux réalités du milieu et tendre vers une plus grande souplesse pour mieux saisir les opportunités, soutenir les maillages et appuyer les modèles d'affaires et les projets hybrides;
- Entamer une réflexion prospective pour s'assurer qu'en 2022 la Ville ait mis sur pied des programmes et une offre adaptés aux réalités du milieu culturel qui soutiennent le développement des compétences entrepreneuriales, la création de nouveaux modèles d'affaires innovants et l'exportation;
- Activer en 2017 le Comité sur l'industrie de l'audiovisuel afin que Montréal conserve sa position de chef de file.

2

LE NUMÉRIQUE

Confirmer d'ici 2020 le positionnement de Montréal comme un des leaders mondiaux de la créativité numérique.

PRIORITÉS :

- Stimuler et soutenir la consolidation des secteurs issus de la créativité numérique;
- D'ici 2020, faciliter le déploiement d'un événement phare stimulant le rayonnement des acteurs de ce secteur.

3

LES QUARTIERS CULTURELS

Poursuivre l'implantation et le développement artistique et commercial des quartiers culturels autour des équipements culturels, des bibliothèques, des lieux de création et de diffusion.

PRIORITÉS :

- Intégrer les quartiers culturels dans le plan d'urbanisme de la Ville et encourager les arrondissements à faire de même dans leur environnement;
- Favoriser l'implication et la participation des organismes locaux et des citoyens au développement de leur quartier culturel;
- Travailler de concert avec le Service du développement économique à l'intégration de la culture et des institutions culturelles dans le développement des artères commerciales;
- Assurer une approche intégrée du développement des quartiers culturels, des projets de mise en valeur d'attrait patrimoniaux et d'implantation d'équipements culturels municipaux, gouvernementaux et privés;
- Favoriser la mise en œuvre d'initiatives identitaires, physiques et numériques qui consolideront les quartiers culturels.

4

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Favoriser une meilleure intégration des différentes fonctions culturelles et accroître la fréquentation et l'appropriation citoyenne.

PRIORITÉS :

- Définir un Plan directeur pour le développement, la restauration, la mise à niveau et l'implantation des équipements culturels sur l'ensemble du territoire;
- Maintenir la tenue de concours et l'objectif d'excellence en design et en architecture dans une perspective de qualité et de legs qualificatifs durables pour les Montréalais.

5

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Contribuer au développement d'une communauté inclusive et engagée en renouvelant l'expérience de la bibliothèque du XXI^e siècle pour les citoyens et en continuant d'offrir aux usagers une expérience de haute qualité.

PRIORITÉS :

- Réaliser 8 projets de bibliothèques d'ici 2022 dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques (RAC) et maintenir le niveau d'excellence en design et en architecture par le biais de concours;
- Augmenter l'offre de services répondant aux besoins particuliers de certaines clientèles dans une approche inclusive, particulièrement les personnes immigrantes et les groupes vulnérables;
- Favoriser la collaboration avec les arrondissements et resserrer les liens avec les milieux communautaires et de loisirs en mettant l'accent sur la médiation culturelle et les interventions hors les murs;
- Assurer d'ici 2022 un environnement numérique et technologique de haut niveau en garantissant la convivialité des services et en développant la littératie numérique et technologique, notamment par l'implantation de laboratoires de création et de fabrication (Fab labs) et d'ateliers.

6 LE RÉSEAU ACCÈS CULTURE (MAISONS DE LA CULTURE)

Réaffirmer le rôle essentiel du réseau comme outil de démocratisation et de développement culturels, de progrès social et de rapprochement entre les citoyens.

PRIORITÉS :

- Développer un plus large public tout en favorisant la découverte des talents, la prise de risque et l'innovation;
- Proposer une programmation complémentaire à celle des diffuseurs privés des arts de la scène;
- Jouer un rôle actif et déterminant par la médiation culturelle et l'incubation artistique;
- Procéder d'ici 2022 à la mise à niveau numérique de salles de spectacles du réseau Accès culture selon le Plan directeur des équipements culturels;
- Améliorer annuellement, dès 2017, la représentativité de la diversité culturelle montréalaise et des artistes issus de la diversité ainsi que ceux des communautés autochtones et anglophones, aussi bien dans la programmation que dans les publics.

7 LE LOISIR CULTUREL ET LA PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

Adapter l'offre d'activités aux réalités démographiques montréalaises.

PRIORITÉS :

- Offrir aux citoyens une expérience de qualité en s'assurant que les organismes et les arrondissements disposent des moyens financiers leur permettant d'enrichir ou de renouveler leur offre d'activités;
- Favoriser la collaboration entre les arrondissements et les acteurs du réseau du loisir culturel afin d'offrir la diversité de services attendue par les différentes clientèles;
- Améliorer les infrastructures vouées à la pratique artistique amateur et favoriser l'accès à des studios de musique, des salles de répétition et d'exposition;
- Aménager des espaces publics afin de permettre la tenue d'activités spontanées en pratique artistique amateur, favoriser le partage et rendre l'expérience de création accessible à tous;
- Valoriser les œuvres citoyennes et appuyer leur diffusion à travers les réseaux municipaux.

8

LA MÉDIATION CULTURELLE

Favoriser par la médiation culturelle le croisement entre les pratiques citoyennes et le milieu artistique professionnel, dans une optique permettant de soutenir les rencontres interculturelles, la diversité des expressions et la mixité des pratiques.

PRIORITÉS :

- Poursuivre l'exploration d'avenues innovatrices qui encouragent l'inclusion culturelle et le développement durable, et ce, autant avec les partenaires culturels et communautaires qu'avec les artistes, les milieux de l'éducation et de l'économie sociale;
- Étendre le champ de recherche et d'action visant à intégrer les artistes et la population dans le développement urbain selon une approche interdisciplinaire adaptée aux défis des grandes villes;
- Soutenir les initiatives visant à stimuler la participation de la population au développement de la culture numérique.

9

LE VIEUX-MONTRÉAL ET LE VIEUX-PORT

Poursuivre la mise en œuvre du Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal.

PRIORITÉ :

- Favoriser le maintien de la vocation récréotouristique du Vieux-Port et compléter la mise en valeur de son patrimoine immobilier.

10

LE QUARTIER DES SPECTACLES

Consacrer le Quartier des spectacles comme cœur culturel métropolitain, engagé dans une relation dynamique avec les quartiers culturels montréalais.

PRIORITÉS :

- Consolider le mandat du Partenariat du Quartier des spectacles et soutenir ses activités de développement, de programmation et d'opérateur sur ce territoire;
- Compléter l'aménagement du pôle Ouest du Quartier des spectacles et poursuivre celui du pôle Est en apportant une attention particulière à l'impact social de ce développement;
- Utiliser les espaces publics du Quartier des spectacles comme des lieux d'innovation et d'expérimentation et y maintenir le caractère prioritaire du développement de la créativité numérique.

11 LES MUSÉES MONTRÉLAIS

Soutenir la consolidation du milieu muséal, sa diversité et sa complémentarité.

PRIORITÉS :

- Revoir l'écosystème financier des musées avec les partenaires publics;
- Stimuler la conservation et la diffusion des patrimoines culturels matériels et immatériels;
- Stimuler l'intégration des arts numériques et des nouvelles technologies dans le réseau muséal;
- Développer un cadre de référence en muséologie;
- Élaborer d'ici 2018 une réflexion collaborative avec les partenaires publics et les différents acteurs du milieu muséal afin de favoriser l'accessibilité et le rayonnement des musées montréalais, tant auprès des citoyens que des touristes;
- Élaborer une vision commune des musées d'histoire avec les gouvernements du Québec et du Canada;
- Assurer le développement d'Espace pour la vie afin de favoriser le rapprochement des citoyens et de la nature, dans une perspective de préservation de la biodiversité;
- Actualiser la mission et le rôle du Centre d'Histoire de Montréal pour que ce lieu incarne pleinement la mémoire des Montréalais et qu'il préserve notre patrimoine immatériel.

12 LES FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Dans une perspective d'entrepreneuriat, de recherche de revenus autonomes, de développement d'une image de marque forte et d'une relève, définir en 2018 une vision stratégique avant-gardiste dans laquelle les festivals et événements pourront continuer de s'épanouir.

PRIORITÉS :

- Articuler un positionnement et une stratégie de développement à long terme qui prennent en considération tous les aspects pertinents : mise en valeur du territoire, développement économique, culturel et social, et de la qualité de vie;
- Rassembler toutes les parties prenantes autour des priorités de développement;
- Effectuer une gestion proactive du portefeuille des festivals et événements.

13 L'ART PUBLIC

Poursuivre les efforts visant à enrichir la collection municipale et à déployer l'art public sur l'ensemble du territoire.

PRIORITÉS :

- Compléter d'ici 2022 la mise en œuvre du Cadre d'intervention en art public;
- Stimuler les initiatives des entreprises privées et le mécénat;
- Poursuivre le développement de l'art mural et mettre en place des programmes spécifiques afin de favoriser des œuvres temporaires et éphémères.

14 LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Appuyer le Conseil dans sa mission de repérage, de soutien, d'accompagnement et de reconnaissance, avec un accent particulier sur les priorités stratégiques en matière de relève, de diversité et de développement de la philanthropie culturelle.

PRIORITÉ :

- Revoir les programmes du CAM et ceux du Service de la culture et s'assurer d'une cohérence d'intervention et d'une complémentarité structurante.

15 LES LIEUX PRIVÉS DE DIFFUSION MONTRÉALAIS

Contribuer au maintien de la compétitivité des lieux privés de diffusion qui jouent un rôle primordial dans l'accessibilité des diverses expressions culturelles et dans le développement des artistes.

PRIORITÉ :

- Mettre en œuvre un programme d'aide pour la mise à jour numérique des salles de spectacles privées.

16 LES ATELIERS D'ARTISTES

Poursuivre le développement des ateliers d'artistes sur l'ensemble du territoire et augmenter le nombre de mètres carrés disponibles.

PRIORITÉ :

- Revoir le modèle d'affaires afin d'assurer une pérennité aux ateliers d'artistes.

17 LA MUTUALISATION

Être un levier pour les projets structurants de mutualisation de services, d'équipements, de création et de prise de risque.

PRIORITÉ :

- Favoriser l'émergence et la mise en place d'initiatives économiques novatrices.

18 LE DESIGN

Favoriser la qualité, l'innovation et la relève.

PRIORITÉS :

- À titre de ville exemplaire, stimuler la qualité en matière de design sur tout le territoire en facilitant la pratique des concours, ateliers et panels de design;
- À titre de ville laboratoire, accueillir l'innovation et la créativité, en servant de banc d'essai pour des solutions novatrices et en s'ouvrant au risque de l'innovation lorsque la commande s'y prête;
- À titre de ville d'entrepreneurs, favoriser l'émergence et le succès de la relève en design par l'accès à la commande municipale, le mentorat et les partenariats.

19 LE RAYONNEMENT

S'appuyer sur les réseaux nationaux et internationaux afin de faire rayonner la marque Montréal, les créations et le savoir-faire des artistes et entreprises culturelles et créatives.

PRIORITÉS :

- Élaborer une stratégie de mise en valeur locale de l'offre culturelle de la Ville et de découvrabilité des artistes montréalais;
- Collaborer avec les partenaires et, en premier lieu, avec le Bureau des relations internationales à augmenter le rayonnement de Montréal à l'étranger.

20 LE TOURISME CULTUREL

Positionner Montréal comme métropole culturelle.

PRIORITÉS :

- Développer, intensifier et mettre en valeur l'offre des quartiers culturels, des festivals, des musées, de l'art public, du design et du patrimoine religieux;
- Structurer dès 2017 le tourisme culturel autochtone.

21 LE PATRIMOINE

Préserver et mettre en valeur les lieux et territoires emblématiques qui sont les assises de l'identité montréalaise et des symboles phares de notre imaginaire collectif.

PRIORITÉS :

- Multiplier les occasions de rencontres avec la diversité des acteurs qui interviennent dans le développement urbain et créer des milieux riches en intelligence collective des milieux de vie;
- Innover en matière de stratégies de financement en diversifiant les mesures de soutien, en reconnaissant l'importance de l'entretien des biens, en mobilisant et conjuguant diverses ressources et en se dotant d'une souplesse permettant d'agir rapidement pour tirer parti des opportunités de valorisation du patrimoine lorsqu'elles se présentent.

VILLE.MONTREAL.QC.CA/CULTURE